Cabinet du Premier Ministre

CNFCI
Commission Nationale des Frontières de la Côte d'Ivoire

Secrétariat Exécutif

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

ANNUAL REPORT 2022

RAPPORT ANNUEL

LA CNFCI, OUTIL DE SÉCURISATION, DE PAIX ET DE DÉVELOPPEMENT DES ESPACES FRONTALIERS

WWW.CNF-CI.CI

Cabinet du Premier Ministre

CNFCI

Commission Nationale des Frontières de la Côte d'Ivoire

Secrétariat Exécutif

LA PHASE DE SCALING

La CNFCI, Outil de sécurisation, de paix et de dévéloppement des espaces frontaliers

SOMMAIRE

INTRODUCTION 1

I- PRÉSENTATION DE LA CNFCI 10

II- RÉSULTATS D'ÉTUDES SUR LA RÉGION DU TCHOLOGO 17

III- ACTIVITES MENÉES AU COURS DE L'ANNEE 2022 23

IV- SYNTHESE DE L'EXECUTION DU BUDGET GESTION 2022 72

V- ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE LA COMMISSION 76

VI- DIFFICULTES ET RECOMMANDATIONS 79

VII- ANALYSE DES ACTIVITES MENEES AU REGARD DE LA STRATEGIE DE L'UNION AFRICAINE 81

VIII- DÉFIS ET PERSPECTIVES 84

CONCLUSION 86

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ABF : Abidjan Border Forum

BACI : Banque Atlantique de Côte d'Ivoire

ABGIEF : Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers

ANP : Autorité Nationale de la Presse

AMSA CI : Amsa Assurance Cote d'Ivoire

BIAO : Banque Internationale pour l'Afrique Occidentale

BICICI : Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Cote d'Ivoire

BNI : Banque Nationale de l'Investissement

CDF : Contentieux des Frontières

CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CEEAC : Communauté Economique des Etat de l'Afrique Central

CESCRAO : Confédération des Syndicats des Conducteurs Routiers de l'Afrique de l'Ouest

CMPM-CI BF : Commission Mixte Paritaire de Matérialisation de la Frontière Côte d'Ivoire - Burkina Faso

CMPR : Commission Mixte Technique de Réaffirmation

CNFCI : Commission Nationale des Frontières de la Côte d'Ivoire

CNS : Conseil National de Sécurité

CICERTI : Computer Emergency Response Team

COOPEC : Coopérative d'Epargne et de Crédit

COVID-19 : Coronavirus disease 19

CTMM : Commission Technique Mixte de Matérialisation Côte d'Ivoire – Guinée

EAI : Equal Access International

ENA : Ecole Nationale d'Administration

Ex CECP : Caisse d'Epargne et des Chèques Postaux

Ex 3A : Alliance Africaine d'Assurance

FDS : Force de Défense et de Sécurité

GIZ : Gesellschaft für Internationale Zusam-menarbeit

GhBC : Ghana Boundary Commission

GNA-CI : génération nouvelle d'assurance

ICMPD : International Centre of Migration Policy Development

IRD – France : Institut de Recherche sur le Développement

ISS : Institute for Security Studies

JAF : Journée Africaine des Frontières

OCAL : Organisation du Corridor Abidjan Lagos

OIM : Organisation Internationale pour la Migration

ONU : Organisation des Nations Unies

OSBP : One Stop Border Posts

PANSS : Positive And Negative Syndrome Scale

PCTL : Programme de Coopération Transfrontalière Local

PFUA : Programme Frontière de l'Union Africaine

PNGIF-CI : Politique Nationale de Gestion Intégrée des Frontières de la Côte d'Ivoire

PRADEF : Programme Régional d'Appui à la Décentralisation Financière

PSGIF : Plan Stratégique de Gestion Intégrée des Frontières

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

SGCI : Société Générale de la Côte d'Ivoire

SIDA : Syndrome d'Immunodéficience Acquise

UA : Union Africaine

UAOB : Université Alassane Ouattara de Bouaké

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

UTCTE- SKBo : Union Transfrontalièredes Collectivités de l'espace Sikasso – Korhogo et Bonbodioulasso

VIH : Virus de l'Immunodéficience Humaine

ZLECAF : Zone de Libre Echange Continental Africaine

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

TABLEAUX

Tableau 1 : les frontières ivoiriens en chiffre

Tableau 2 : estimation de la population des régions frontalières selon le RGPH 2021

Tableau 3 : périmètre de l'opération

Tableau 4 : matrice synthétisée des besoins prioritaires des populations vivant le long de la ligne frontalière de la région du tchologo

Tableau 5 : les personnalités et organisations distinguées

Tableau 6 : mobilisation des ressources et de leurs niveaux de consommation

Tableau 7 : les dépenses

Tableau 8 : les piliers de la stratégie

GRAPHIQUES

Graphique 1 : estimation de la population dans les villages et campements frontaliers

Graphique 2 : répartition du budget par sources de financement

Graphique 3 : répartition de la consommation des ressources propres au titre de l'année budgétaire 2022

Graphique 4 : l'ensemble des initiatives de secrétaire exécutif de la CNFCI au cours de l'année 2022

LISTE DES CARTES

Carte 1 : la carte de l'Afrique

Carte 2 : la carte de la Côte d'Ivoire

Carte 3 : la carte des départements de la région du Bafing

Carte 4 : la carte des départements de la région du Tonpki

Carte 5 : la carte des départements de la région du Cavally

LES FRONTIÈRES IVOIRIENNES EN CHIFFRES

Frontières	Districts	Régions frontalières	Nombre de Départements Frontaliers	Nombre de Sous-Préfectures Frontaliers	Nombre de communes	Nombre de villages / campements
GHANA	Comoé, Zanzan	Bounkani, Gontougo, Indénié-Djuablin, Sud-Comoé	9	29	12	160
BURKINA	Zanzan, Savanes	Bounkani, Tchologo	6	15	8	153
MALI	Savanes, Denguélé	Tchologo, Poro, Folon, Bagoué	5	14	9	55
GUINEE	Denguélé, Woroba, Montagnes	Bafing, Tonkpi, Kabadougou	7	20	11	110
LIBERIA	Montagnes, Bas-Sassandra	Tonkpi, Cavally, San-Pedro	7	21	7	84
GOLF DE GUINEE	Bas-Sassandra, Lagunes, Abidjan, Comoé	San-Pedro, Gboklè, Sud-Comoé, Grands Ponts	10	15	12	113
TOTAL	09 / 14 Districts Soit 64,28%	15 / 33 Régions Soit 45,45%	39 /108 Départements Soit 42,12%	114 / 476 Sous-Préfectures Soit 23,95%	54 / 201 Communes Soit 26,86%	675 / 8565 Villages et Campements Soit 7,88 %

Estimation de la population des régions frontalières selon le RGPH 2021

REGIONS/DISTRICT	POPULATIONS (RGPH 2021)
1. Sud-Comoé	784 894
2. Indénié-Djuablin	716 443
3. Gontougo	917 829
4. Bounkani	427 037
5. Tchologo	603 084
6. Poro	1 040 460
7. Bagoué	515 889
8. Folon	146 209
9. Kabadougou	289 806
10. Bafing	262 850
11. Tonkpi	1 387 909
12. Cavally	708 241
13. San-Pedro	1 060 724
14. Gboklè	460 980
15. Grands Ponts	450 008
16. Abidjan	6 321 017
TOTAL	16 093 380

Estimation de la population dans les villages et campements frontaliers

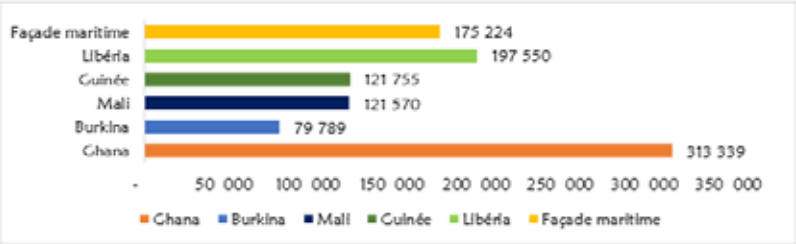

INTRODUCTION

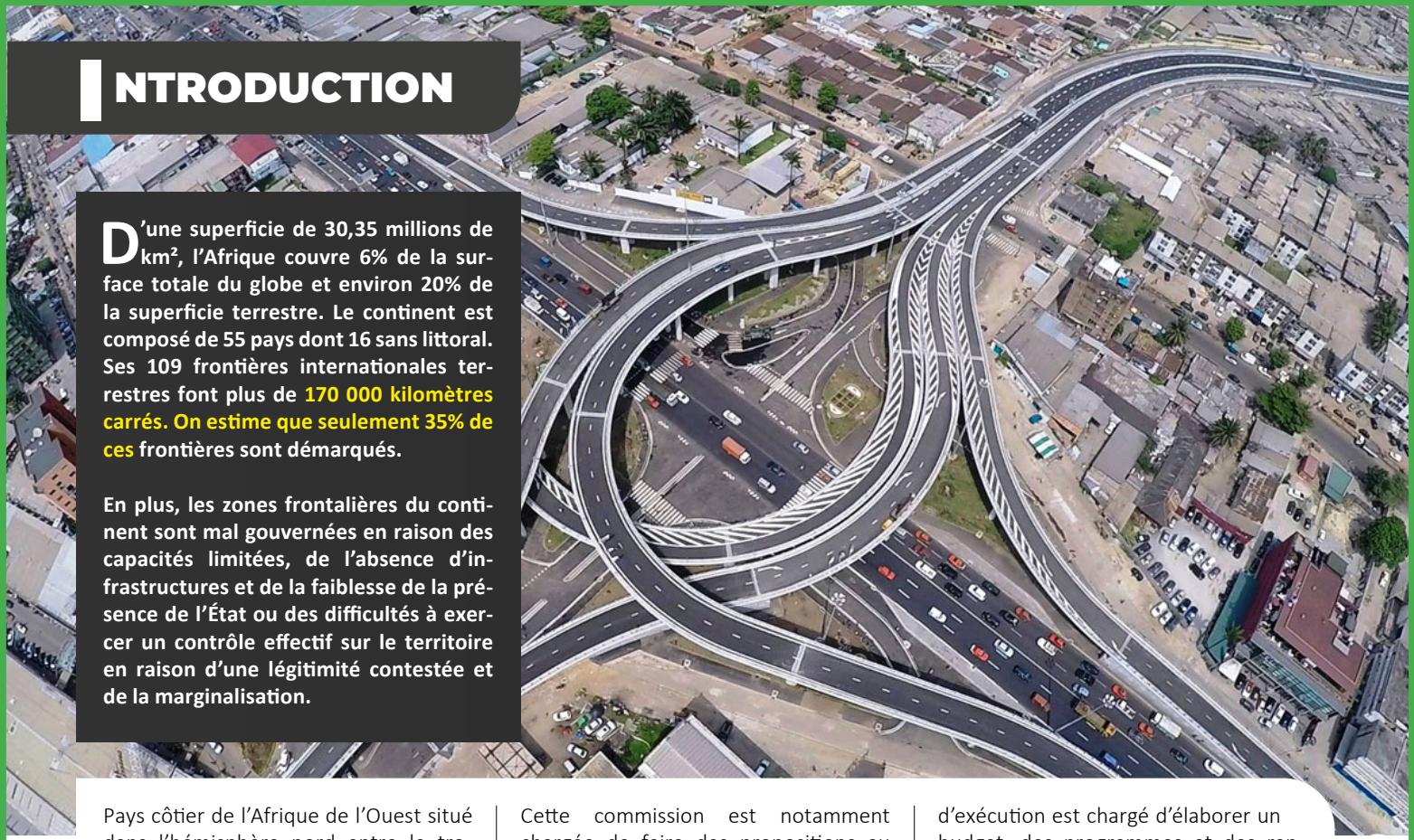

D'une superficie de 30,35 millions de km², l'Afrique couvre 6% de la surface totale du globe et environ 20% de la superficie terrestre. Le continent est composé de 55 pays dont 16 sans littoral. Ses 109 frontières internationales terrestres font plus de 170 000 kilomètres carrés. On estime que seulement 35% de ces frontières sont démarqués.

En plus, les zones frontalières du continent sont mal gouvernées en raison des capacités limitées, de l'absence d'infrastructures et de la faiblesse de la présence de l'État ou des difficultés à exercer un contrôle effectif sur le territoire en raison d'une légitimité contestée et de la marginalisation.

Pays côtier de l'Afrique de l'Ouest situé dans l'hémisphère nord entre le tropique du cancer et l'Équateur, la République de Côte d'Ivoire qui partage au total 3320 km de frontières communes avec 05 pays, n'échappe hélas pas à ce triste constat.

En vue de faire face à ces difficultés, L'État ivoirien a décidé, par Décret N°2017-462 du 12 juillet 2017, de la création de la Commission Nationale des Frontières de la Côte d'Ivoire en abrégé « CNFCI » avec pour missions d'assister le Gouvernement dans la conception, la définition et la mise en œuvre des politiques et stratégies nationales des frontières.

Cette commission est notamment chargée de faire des propositions au Gouvernement Ivoirien en matière de délimitation, de matérialisation et de gestion des frontières.

Cependant, la CNFCI ne prendra son envol que 02 ans plus tard avec la nomination par décret N°2020-129 du 29 janvier 2020 de Monsieur KONATE Diakalidia au poste de secrétaire exécutif consacrant ainsi la mise en place de l'organe d'exécution de la CNFCI qu'est son secrétariat exécutif.

Au terme de sa troisième année d'existence et Conformément à l'article 8 du décret de création de la CNFCI qui dispose :« le secrétariat exécutif, organe d'exécution est chargé d'élaborer un budget, des programmes et des rapports d'activités à soumettre à la CNFCI », le secrétariat exécutif de la CNFCI met à la disposition de la CNFCI et du public, le présent rapport national pour information et archive documentaire.

Il est organisé autour des points suivants :
- Présentation de la CNFCI
- Résultats d'études sur la région du Tchologo
- Activités menées
- Analyse des activités menées au regard de la stratégie de l'union africaine
- Difficultés et recommandations
- Défis et perspectives.

MOT DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF

M. KONATE Diakalidia

SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DE LA CNFCI

L'année 2022 vient de faire place à 2023. Comme à l'accoutumée, conformément aux règles de gouvernance établies pour pareilles circonstances, le Secrétariat de la Commission Nationale des frontières de la Côte d'Ivoire (SE-CNF-CI) se plie à travers ce rapport à l'exercice de revisiter ses activités de l'année passée et de se projeter pour la nouvelle.

Ainsi, guidé par le devoir de redevabilité, le présent rapport a pour objectif essentiel de documenter l'ensemble des activités menées par la CNFCI durant l'année 2022 pour la nécessité des archives, mais surtout pour rendre compte à sa tutelle et informer ses partenaires. A l'évidence, nous sommes pleinement satisfaits de ce qui a été accompli.

C'est pourquoi, je voudrais avant tout, exprimer notre gratitude à SEM Patrick ACHI, Premier Ministre, Chef du gouvernement et Président de la CNFCI pour son appui et celui de l'ensemble du gouvernement qui nous ont permis d'atteindre ces résultats.

Ensuite, mes sincères remerciements s'adressent à tous les acteurs frontaliers étatiques et non étatiques et à tous nos partenaires techniques et financiers, notamment l'UA, la GIZ/PFUA, l'UE et le Système des Nations Unies pour leurs différents appuis qui nous ont permis d'exécuter la quasi-totalité de notre plan d'activités annuel.

De fait, nous sommes déterminés à aller plus loin pour cette année 2023, afin de faire de nos zones frontalières, des espaces de sécurité, de paix et de développement. C'est pourquoi, pour cette année 2023, qui est le point de départ de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Gestion intégrée des Frontières de la Côte d'Ivoire (PNGIF-CI), je voudrais lancer un appel à tous nos partenaires pour un appui plus accru en ressources financières afin de nous aider à donner une belle amorce à ladite politique.

Pour finir, je voudrais saisir cette lucarne pour souhaiter une bonne, paisible et heureuse année 2023 à toutes et à tous !

I

PRÉSENTATION DE LA CNFCI

Cette première partie traite du contexte de la création de la CNFCI, de ses missions, de sa composition, de ses secteurs d'intervention, du rôle du Secrétariat exécutif et des défis à relever.

I.1- LE CONTEXTE DE CRÉATION DE LA CNFCI

Dès leur accession à l'indépendance, les États Africains ont accordé un intérêt particulier aux frontières de leurs territoires. A travers ces lignes de démarcation héritées de la période coloniale, les Chefs d'États et de Gouvernements du continent, voulaient ainsi affirmer leur souveraineté nationale.

Ces limites territoriales, conservées de façon unanime par les dirigeants du continent, l'ont été au nom du principe d'intangibilité des frontières prévu par la charte de l'Organisation de l'Unité Africaine.

Ces frontières, vecteurs de paix, de sécurité et d'intégration, épousant parfaitement les déterminants juridiques et faisant de la promotion de l'intégration des nations et des peuples leurs priorités, ont vite connu des convulsions politiques. Au fil des années, les actions conjointes de démarcation entre les Etats se sont heurtées à l'imprécision des textes de délimitation. Cette situation s'est malheureusement présentée avec acuité à certaines frontières, notamment aux frontières entre le Nigéria et le Cameroun, entre le Mali et le Burkina-Faso sans oublier les guerres de sécession (Katanga au Zaïre de 1960 à 1963 et Biafra au Nigéria de 1967 à 1970).

L'absence de mécanismes de prévention structurelle et de gestion de conflits transfrontaliers au niveau continental à cette époque, a contribué pour beaucoup, à la survenance de nombreux conflits entre les États.

Ce nouvel organe de l'Union Africaine s'est assigné notamment pour missions de :

(i) faciliter et soutenir la délimitation et la démarcation des frontières africaines;

(ii) renforcer la coopération transfrontalière et les accords transfrontaliers ;

et (iii) sensibiliser les acteurs pertinents pour les questions frontalières….

Le Gouvernement Ivoirien s'est donc inscrit dans cette dynamique à travers la création auprès du Premier Ministre de la Commission Nationale des Frontières de la Côte d'Ivoire (CNFCI) par le décret n° 2017- 462 du 12 juillet 2017 et la nomination de son Secrétaire exécutif par décret n 2020-129 du 29 janvier 2020.

I.2-LES MISSIONS DE LA COMMISSION

La mission principale de la Commission Nationale des Frontières de la Côte d'Ivoire (CNFCI) est d'assister le Gouvernement dans la conception, la définition et la mise en œuvre des politique et stratégie nationales de gestion des frontières ivoiriennes.
Elle est chargée notamment de :

1 - faire des suggestions ou propositions au gouvernement en matière de délimitation, de matérialisation et de gestion des frontières,

2 - veiller à la mise en œuvre effective des politique et stratégie nationales des frontières,

3 - promouvoir la coopération transfrontalière et le développement des zones frontalières,

4 - veiller à la prévention et au règlement des litiges frontaliers pouvant surgir entre la Côte d'Ivoire et les pays limitrophes et de renforcer la coopération avec les institutions et les partenaires techniques et financiers sur les problèmes liés à la gestion des frontières.

5 - approuver le budget, les programmes, les plans d'actions et rapports d'activités du secrétariat exécutif.

I.3- LE RÔLE DU SECRÉTARIAT EXÉCUTIF

Le Secrétariat Exécutif de la Commission Nationale des Frontières de la Côte d'Ivoire a pour rôle de :

- coordonner les actions de l'administration, des partenaires régionaux et internationaux et des acteurs de la société civile dans l'espace frontalier en vue d'obtenir une synergie de celles-ci ;
- mutualiser les politiques et moyens dans la gestion des frontières ;
- rationnaliser l'utilisation du budget de l'Etat ;
- offrir des outils de coopération transfrontalière ;
- apporter un appui aux actions de

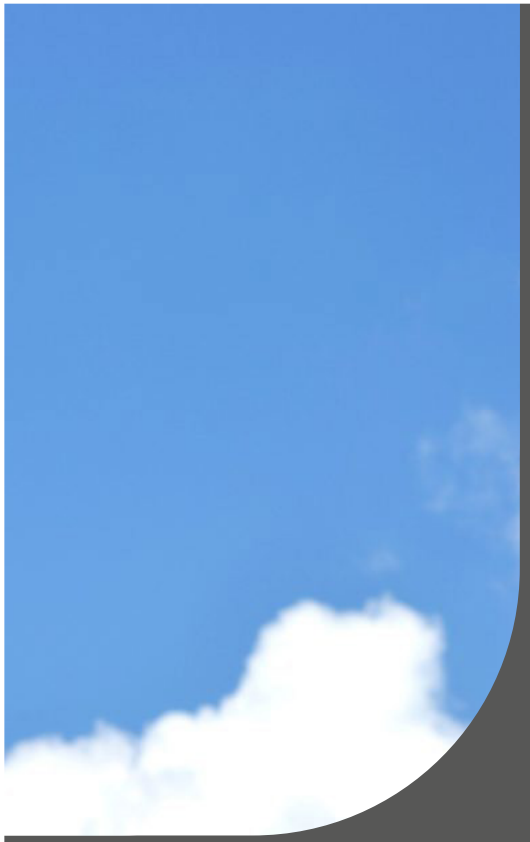

l'état dans les zones frontalières. Plus spécifiquement, il s'agit de :

1 -impulser, promouvoir et coordonner des activités de gestion intégrée des espaces frontaliers de la Côte d'Ivoire par la mise en œuvre des directives, politiques et programmes panafricains, régionaux sous régionaux et nationaux relatifs aux frontières internationales et à la coopération transfrontalière à partir d'initiatives étatique et locale ;

2 -promouvoir la sécurité humaine et le développement harmonieux dans les espaces frontaliers ;

3 -mettre en œuvre et actualiser périodiquement la Politique Nationale de Gestion Intégrée des Frontières de la Côte d'Ivoire ;

4 -préparer, élaborer et vulgariser des instruments juridiques internationaux, des textes législatifs et réglementaires ainsi que des dossiers concernant la délimitation, la démarcation et la réaffirmation des frontières ;

5 -accompagner les administrations civiles, paramilitaires et militaires pour la prise en compte dans les stratégies sectorielles de la résolution des questions relatives à la sauvegarde de l'intégrité territoriale et de l'identité nationale et à l'amélioration des conditions de vie des populations vivant dans les espaces frontaliers ;

6 -assurer la coordination intersectorielle, la mise en cohérence et en synergie des interventions publiques dédiées aux espaces frontaliers ;

7 -initier des études et des actions de plaidoyer en faveur de la valorisation des potentialités des espaces frontaliers ;

8 -réaliser des infrastructures et fournir des équipements au profit des espaces frontaliers ;

9 -promouvoir et suivre la coopération transfrontalière comme démarche volontariste de co-développement, d'intégration régionale, de promotion de la paix et du bon voisinage avec les Etats limitrophes ;

10 -mobiliser des ressources pour accroître l'offre de sécurisation et l'offre de services sociaux et marchands dans les espaces frontaliers ;

11 -conserver et gérer des archives relatives à la délimitation, à la démarcation et au développement des espaces frontaliers ;

12 -élaborer et diffuser chaque année un rapport national sur l'état des frontières et des espaces frontaliers en République de Côte d'Ivoire ;

13 -fournir aux autorités compétentes, dans un souci de cohérence, des avis relatifs à la situation d'ensemble des frontières, des espaces frontaliers et de la coopération transfrontalière ;

14 -proposer les approches de gestion des différends frontaliers avec les pays limitrophes en liaison avec les structures sectorielles compétentes.

I.4-NOS PARTENAIRES

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses missions, le Secrétariat exécutif a noué plusieurs partenariats avec les structures étatiques, non étatiques, les partenaires au développement ainsi que les organisations sous régionales et régionales suivantes.

SPONSORS

PARTENAIRES MEDIAS

PARTENAIRES MEDIAS OFFICIELS

I.5- L'ORGANISATION DE LA COMMISSION

PRÉSIDENT:
Le Premier Ministre

1ER VICE-PRÉSIDENT:
Le Ministre chargé de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ;

2ÈME VICE-PRÉSIDENT:
Le Ministre chargé des Affaires Etrangères ;

RAPPORTEUR :
Le Secrétaire Exécutif

• 26 membres issus des ministères et structures techniques nommés par arrêté n°446/PMMBPE/CAB du premier ministre en date du 25 juillet 2018.

I.6- LES SECTEURS D'INTERVENTION

Les interventions de la Commission portent sur :

• la délimitation, démarcation et matérialisation des frontières ;

• le renforcement de la coopération transfrontalière et le développement des zones frontalières ;

• le renforcement des capacités et le coaching des acteurs impliqués dans la gestion des frontières ;

• la prévention et le règlement des conflits dans les espaces frontaliers;

• le développement et l'aménagement des villes et territoires des espaces transfrontaliers ;

• le renforcement de la coopération avec les institutions et les partenaires techniques et financiers ;

• la lutte contre la criminalité transfrontalière, le terrorisme et la contrebande ;

• la préservation des espaces protégés.

II

RESULTATS D'ETUDES SUR LA REGION DU TCHOLOGO

Sera diffusé dans cette partie le résultat des données qualitatives et quantitatives collectées dans la région du Tchologo

II.1) INTRODUCTION

II.1.1. CONTEXTE

II.I.2. OBJECTIF GÉNÉRAL

II.I.3. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

II.I.4. ATTENTES

II.2) CARACTERISTIQUES DE LA REGION DU TCHOLOGO

II.3) SYNTHESE DES BESOINS PRIORITAIRES DES POPULA-TIONS

II.4) CONCLUSION

II.1) INTRODUCTION

II.1.1. CONTEXTE

Depuis 2012, l'extrémisme violent s'est répandu dans de nombreux pays africains principalement en Afrique de l'Ouest, et en particulier dans la bande du Sahel. Différents Etats et communautés sahéliens en subissent ses conséquences néfastes sur leur économie, mais aussi sur leurs progrès en matière de développement transformationnel. Selon le Plan d'actions du Secrétaire général de l'ONU pour la prévention de l'extrémisme violent, établi en 2015, nombre des vecteurs de l'extrémisme violent et des conditions qui le favorisent relèvent du champ du développement. Ainsi, les acteurs qui opèrent dans cet espace ont un rôle à jouer pour combattre et prévenir ce fléau et ses causes profondes. Ce rôle est primordial, et s'inscrit dans une complémentarité avec les mesures anti-terroristes de nature sécuritaire.

En effet, force est de constater que l'approche militaire ne permet pas à elle-seule d'apporter une solution durable et pérenne à la lutte contre le terrorisme. Il faut donc privilégier une approche holistique qui met un accent aussi bien sur la sécurité mais également sur la résilience des populations frontalières.

La région du Tchologo qui fait frontière avec le Burkina Faso et le Mali, objet d'attaques et de menaces terroristes, subit les conséquences des déplacements massifs des populations fuyant les localités occupées par les terroristes. Cette crise s'inscrit dans un contexte particulier d'intégration sous-régionale. Une étude commanditée en novembre 2021 par le Secrétariat Exécutif de la CNFCI a mis en exergue une forte intégration des populations vivant dans les espaces frontaliers : 98,28% des habitants vivant dans les villages/campements frontaliers de la Côte d'Ivoire ont des intérêts au Mali et 77,46% de ces habitants ont des intérêts au Burkina. La famille est le principal centre d'intérêt des populations ivoiriennes frontalières dans les pays voisins.

II.1.2. OBJECTIF GÉNÉRAL

Prenant en compte les menaces terroristes et l'impact du déplacement des personnes déplacées sur les équipements socio-économiques, le Secrétariat Exécutif de la Commission Nationale des Frontières de la Côte d'Ivoire a procédé à l'identification des besoins prioritaires dans la région du Tchologo en vue d'améliorer la résilience socio-économique des communautés vivant dans les villages frontaliers défavorisés et exposés aux risques de terrorisme.

II.1.3. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Spécifiquement, il s'agit de :

- présenter les caractéristiques de la région du Tchologo ;
- classifier les besoins des populations vivant dans les villages frontaliers du Tchologo par ordre de priorité.

II.1.4. ATTENTES

Les résultats attendus de cette production sont :

- les caractéristiques de la région du Tchologo sont présentées ;
- les besoins des populations vivant dans les villages frontaliers du Tchologo sont classifiées par ordre de priorité.

II.2) CARACTERISTIQUES DE LA REGION DU TCHOLOGO

CADRE ADMINISTRATIF

- District de rattachement : district des Savanes.
- Décret n° 2011-263 du 28 septembre 2011 portant organisation du territoire national en Districts et en Régions.
- La région du Tchologo est constituée de trois départements frontaliers (Ouangolodougou, Ferkessedougou et Kong), cinq sous-préfectures frontalières (Toumoukoro, Niellé, Diawala, Kaouara et Sikolo) composées de 79 villages (avec des décrets de création).

CADRE PHYSIQUE

- ***Situation géographique :*** Le Tchologo est situé au nord de la Côte d'Ivoire. La région est limitée au Sud par la région du Hambol, à l'Est par le Bounkani à l'Ouest par le Poro, au Nord par le Burkina Faso et la République du Mali.

- Le Tchologo, région située au nord de la Côte d'Ivoire, est une circonscription administrative et une collectivité territoriale ayant pour chef-lieu, la ville de Ferkessédougou.

- ***Géographie :*** À l'image d'une majeure partie du pays, le relief de la région est peu accidenté avec ses plaines et ses plateaux. La région est située dans la zone de savane sub-soudanienne.
Le climat y est de type soudano-guinéen à deux saisons, tandis que la végétation, selon le niveau de pression agricole, est caractéristique de la savane arborée, de la savane boisée ou de la savane arbustive.

SUPERFICIE ET POPULATION

- **Superficie: 17 728 KM2**

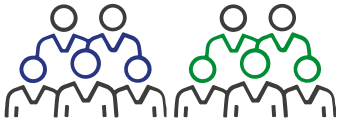

- **Population:**
603 084 HABITANTS
(Source : RGPH 2021)

STRUCTURE DE LA POPULATION

- **Répartition par sexe :**
(Source : RGPH 2021)

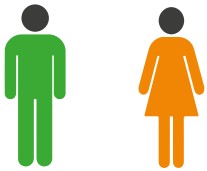

309 028 HOMMES

294 046 FEMMES

- **Répartition par groupe ethnique :** Les Niarafolos et les Dioulas sont les groupes ethniques dominants du territoire qui abrite également plusieurs populations ivoiriennes non autochtones, ainsi que des étrangers d'origine africaine en particulier, des Maliens et des Burkinabès. La langue autochtone dominante dans la région du Tchologo est le niarafolo ou nyarafolo, une langue du grand groupe Sénoufo.

- **Répartition par catégorie socio-professionnelle :** Les populations rurales de la région s'adonnent, pour l'essentiel, à l'agriculture et/ou à l'élevage.

ACTIVITES ECONOMIQUES

SECTEUR PRIMAIRE

- ***Agriculture :*** Les populations réalisent des cultures vivrières, notamment de l'igname, du maïs, du riz, de l'arachide, du mil, du sorgho, de la patate douce, du niébé et du fonio ; des cultures annuelles de rente et en particulier du coton, du tabac, du soja, diverses cultures maraîchères, de la canne à sucre ; des cultures pérennes de rente, notamment des mangues, des avocats, des agrumes et de l'anacarde.

- ***Elevage :*** Il est tourné vers les bovins, caprins, porcins, ovins, volailles et intègre la pisciculture et l'apiculture.

- ***Halieutique :*** Malgré de nombreux cours d'eau, la pêche et la pisciculture ne sont pas développées.

- ***Exploitation forestière :*** L'exploitation forestière dans la région du Tchologo est essentiellement liée aux intérêts socioéconomiques des ressources forestières. Le bois constitue une source de revenus non négligeable. En effet, des tonnes de bois de feu et de charbon de bois sont acheminées chaque jour, des zones rurales vers les villes. Environ 90 % de la

population urbaine des zones de savanes utilisent le bois de feu ou le charbon de bois, et 100 % des ménages ruraux utilisent le bois de chauffe.

- ***Activités minières :*** L'activité minière n'est pas développée malgré la présence de pierres précieuses et de nombreuses carrières de sables. L'exploitation de l'or se fait de façon artisanale.

SECTEUR SECONDAIRE

- ***Industrie :*** Les productions industrielles sont dominées par le coton, l'anacarde et le sucre. L'usine de Ferké1 est spécialisée dans la production du sucre en morceau ou de granulé blanc tandis que celle de Ferké 2 est consacrée au granulé roux.

- ***Agro-industrie :*** Il y a des plantations industrielles de canne à sucre et de petites plantations individuelles des paysans. Ce qui a favorisé l'installation d'une agro-industrie de production de sucre à base de canne à sucre, notamment la «SUCAF».

- ***Artisanat :*** Le secteur de l'artisanat n'est pas bien développé. Il s'articule autour de la couture, de la cordonnerie, de la menuiserie, de la ferronnerie, de la tôlerie, etc. Au niveau du bâtiment, on a la maçonnerie, la peinture, le carrelage, l'électricité, l'extraction de sable et de gravier, etc. Au niveau des services, on peut relever la photographie, la mécanique auto, moto et vélo, etc.

SECTEUR TERTIAIRE

- ***Services :*** Il s'agit d'activités qui concernent la vente des produits pharmaceutiques et de pièces détachées.
- ***Commerce :*** Le commerce est très développé dans la région. On y trouve les produits agricoles et de la viande, les marchandises diverses (Supermarché, boutiques, etc.).

- ***Banque :*** La région est couverte en structures bancaires (BNI-SGCI-BICICI- BACI-CECP-BIAO) et de micro finances (COOPEC-FLEC-MUTASCICA).

- ***Assurance :*** Au niveau de la région, les structures suivantes sont représentées : 3A, GMA, AMSA, IRACOLINA.

- ***Mutuelles et coopératives :*** Il y a des coopératives de cultures pérennes (Coton – Anacarde, etc.) et de vivriers dans la région.

II.3) SYNTHESE DES BESOINS PRIORITAIRES DES POPULATIONS

L'état des lieux des besoins des populations vivant dans les villages des sous-préfectures le long de la ligne frontière de la région du Tchologo a fait ressortir un certain nombre de priorités qui sont consignées dans le tableau ci-dessous. Elles portent sur les domaines de l'éducation, la santé, la sécurité, l'hydraulique, l'électricité, le service mobile money, l'appui aux femmes et aux jeunes.

Cette opération a concerné les villages des cinq (5) sous-préfectures frontalières que sont Sikolo dans le département de Kong ; et Diawala, Kaouara, Niellé et Toumoukoro dans le département de Ouangolodougou, comme indiqué dans le tableau ci-après :

Tableau 1: Périmètre de l'opération

REGION	DEPARTEMENT	SOUS-PREFECTURE	STATUT
TCHOLOGO	KONG	SIKOLO	FRONTALIER
	OUANGOLO	DIAWALA	FRONTALIER
	OUANGOLO	KAOUARA	FRONTALIER
	OUANGOLO	NIELLE	FRONTALIER
	OUANGOLO	TOUMOUKORO	FRONTALIER

Source : Données du Secrétariat Exécutif de la CNFCI, décembre 2022

Tableau : Matrice synthétisée des besoins prioritaires des populations vivant le long de la ligne frontière de la région du Tchologo

REGION	TCHOLOGO				
DEPARTEMENT	KONG	OUANGOLO			
SOUS-PREFECTURE	SIKOLO	DIAWALA	KAOUARA	NIELLE	TOUMOUKORO
INFRASTRUCTURES SCOLAIRES	* Construction d'un collège * Construction d'un école primaire	* Construction d'un collège	* Construction d'un collège	* Construction de collèges	* Construction de centres d'alphabétisation * Construction de collèges * Construction d'une école coranique * Construction d'une école préscolaire
INFRASTRUCTURES SANITAIRES	* Construction d'un dispensaire * Construction d'une maternité	* Construction d'un dispensaire	* Construction de dépôts de pharmacie	* Construction d'un dépôt de pharmacie * Construction de dispensaires	* Construction d'un dépôt de pharmacie * Construction de dispensaires
INFRASTRUCTURES SÉCURITAIRES	* Construction d'un poste de Gendarmerie	* Construction d'un poste de Gendarmerie	Construction d'un poste de Gendarmerie	* Construction d'un poste de Gendarmerie	* Construction d'un poste de Gendarmerie
INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES	* Alimentations en eau courante (SODECI)	* Mise en place de systèmes HVA (Hydraulique Villageoise Améliorée)	* Mise en place de systèmes HVA (Hydraulique Villageoise Améliorée)	* Construction d'un dispositif d'évacuation des eaux usées * Alimentation en eau courante (SODECI) * Mise en place de système HVA	* Construction d'un dispositif d'évacuation des eaux usées * Alimentation en eau courante (SODECI) * Mise en place d'un système HVA
INFRASTRUCTURES ELECTRIQUES	* Construction d'un réseau national	* Construction d'un réseau national	* Construction d'un réseau national	* Construction de réseau national * Mise en place d'un réseau électrique solaire	* Construction de réseau national * Mise en place d'un reseau électrique solaire
SERVICES MOBILE MONEY	* Mise en place de box MTN Money * Mise en place de box Orange Money	* Mise en place de box MTN Money	* Mise en place de box MTN Money * Mise en place de box Orange Money	* Mise en place de box MTN Moov * Mise en place de box MTN Money * Mise en place de box Orange Money	* Mise en place de box MTN Moov * Mise en place de box MTN Money * Mise en place de box Orange Money
BESOINS DES FEMMES	* Financement * Aménagement hydroagricole	* Financement * Intrants agricoles	* Financement	* Financement * Intrants agricoles * Aménagements hydroagricoles	* Financement * Intrants agricoles * Aménagements hydroagricoles
BESOINS DES JEUNES	* Financement * Aménagement hydroagricole	* Financement * Intrants agricoles	* Formation * Financements	* Formation * Financements * Intrants agricoles * Aménagement hydroagricole	* Formation * Financements * Intrants agricoles * Aménagement hydroagricole

L'étude a permis de faire ressortir un certain nombre de besoins prioritaires qui sont consignés dans le tableau ci-dessus.

II.4) CONCLUSION

Les zones frontalières font face à de nombreux défis qui concernent de plusieurs domaines. Cette production fait état des besoins prioritaires des villages frontaliers des sous-préfectures de la région du Tchologo situés le long de la ligne frontière.

A la lumière des nombreux défis de sécurité auxquels font face les populations vivant dans les zones frontalières, la réalisation de projets pourrait aider à renforcer la résilience des populations et renforcer par la même occasion la cohésion sociale entre elles.

III

ACTIVITÉS MENÉES

III.1) L'ELABORATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE GESTION INTÉGRÉE DES FRONTIÈRES

L'élaboration du document de Politique Nationale de Gestion Intégrée des Frontières (PNGIF-CI) de la Côte d'Ivoire a connu un aboutissement heureux avec sa validation ainsi que celle de son plan d'actions par les membres de la CNFCI, les 09 et 10 novembre 2022 à Grand Bassam.

Bien avant, trois ateliers ont servi à préparer cette validation, notamment les ateliers de consolidation du projet de la PNGIF-CI du 07 au 09 septembre 2022 et de validation du diagnostic général des frontières terrestres, maritimes et aériennes du 16 au 18 mars, tous deux à Jacqueville et la consolidation des travaux des groupes thématiques faite les 28 février et 01 mars 20222 à Abidjan.

III.1.1) LA VISION DE LA PNGIF-CI ET LES ORIENTATIONS (PROJET)

III.1.1.1) LA VISION ET LA LOGIQUE D'INTERVENTION

A l'horizon 2032, la Côte d'Ivoire dispose d'espaces frontaliers intégrés, sécurisés, viables et porteurs de développement durable.

III.1.1.2) LA THÉORIE DU CHANGEMENT

En améliorant les conditions socioéconomiques de développement à travers les infrastructures, les services de base et la présence de l'État et en travaillant à instaurer des cadres institutionnels et sécuritaires de bonne collaboration et de coopération entre les acteurs frontaliers, les populations des zones frontalières disposeront d'un cadre de vie amélioré.

III.1.1.3) L'OBJECTIF GÉNÉRAL DE LA PNGIF

L'objectif général de la PNGIF est : bâtir un environnement socio-économique, institutionnel et sécuritaire sûr et viable pour les populations des espaces frontaliers.

L'impact attendu est de garantir : Un environnement socio-économique, institutionnel et sécuritaire sûr et viable pour les populations des espaces frontaliers.
Cet objectif général est décliné en six objectifs spécifiques qui sont les principales orientations stratégiques de la PNGIF. Ce sont :

- améliorer les cadres juridiques, institutionnels et politiques de coopération transfrontalière, de cohésion sociale et de paix dans les zones frontalières ;
- disposer de frontières terrestres, aériennes, maritimes et fluviales connues et reconnues ;
- améliorer l'environnement sécuritaire dans les zones frontalières ;
- renforcer les capacités des acteurs frontaliers en matière d'anticipation, de gestion et de transformation des crises (climatiques, sécuritaires, migratoires, sanitaires, etc.) impactant les frontières
- renforcer la présence de l'État, les infrastructures, l'offre de services de base et les dynamiques d'échanges transfrontaliers ;
- développer les capacités matérielles, techniques et financières des acteurs frontaliers ainsi que les mécanismes de coopération et de coordination inter, intra services et interétatiques aux frontières.

Pour sa mise en œuvre, la PNGIF est déclinée en six axes stratégiques.

III.1.2) LES AXES STRATÉGIQUES DE LA PNGIF

AXE 1 : COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE ET COHÉSION SOCIALE

Orientation 1 : ***Améliorer les cadres juridiques, institutionnels et politiques de coopération transfrontalière, de cohésion sociale et de paix dans les zones frontalières.***

Résultat attendu: les cadres juridiques, institutionnels et politiques de coopération transfrontalière, de cohésion sociale améliorés dans les zones frontalières.

Cet axe d'intervention concerne :

- les cadres et mécanismes de coopération transfrontalière entre collectivités territoriales, autorités administratives, entre populations et acteurs locaux de la société civile et des acteurs privés des zones frontalières de Côte d'Ivoire.

Il s'agit de cadres juridiques et institutionnels à améliorer et à instituer en s'appuyant sur les initiatives informelles et les relations socioéconomiques et culturelles entre les populations.

- les cadres et les mécanismes de concertation, de dialogue et de promotion de la cohésion sociale et de la paix dans les zones frontalières et transfrontalières en s'appuyant sur les relations coutumières et traditionnelles de bon voisinage.

- la promotion de la solidarité entre les populations des zones frontalières.

III.1.2) LES AXES STRATÉGIQUES DE LA PNGIF

AXE 2 : DÉLIMITATION, DÉMARCATION, RÉAFFIRMATION DES FRONTIÈRES DE LA CÔTE D'IVOIRE

Orientation 2: ***Disposer de frontières terrestres, aériennes, maritimes et fluviales connues et reconnues***

Résultat attendu: ***les frontières terrestres, aériennes, maritimes et fluviales de la Côte d'Ivoire sont connues et reconnues par les populations et les acteurs frontaliers.***

Les thèmes suivants sont pris en compte :

- la délimitation des frontières maritimes et terrestres ;

- la démarcation des frontières ;

- la réaffirmation et la reconnaissance des frontières ;

- la sensibilisation des populations pour la reconnaissance des frontières et les enjeux qui y sont liés en matière de gestion des frontières et des ressources partagées.

III.1.2) LES AXES STRATÉGIQUES DE LA PNGIF

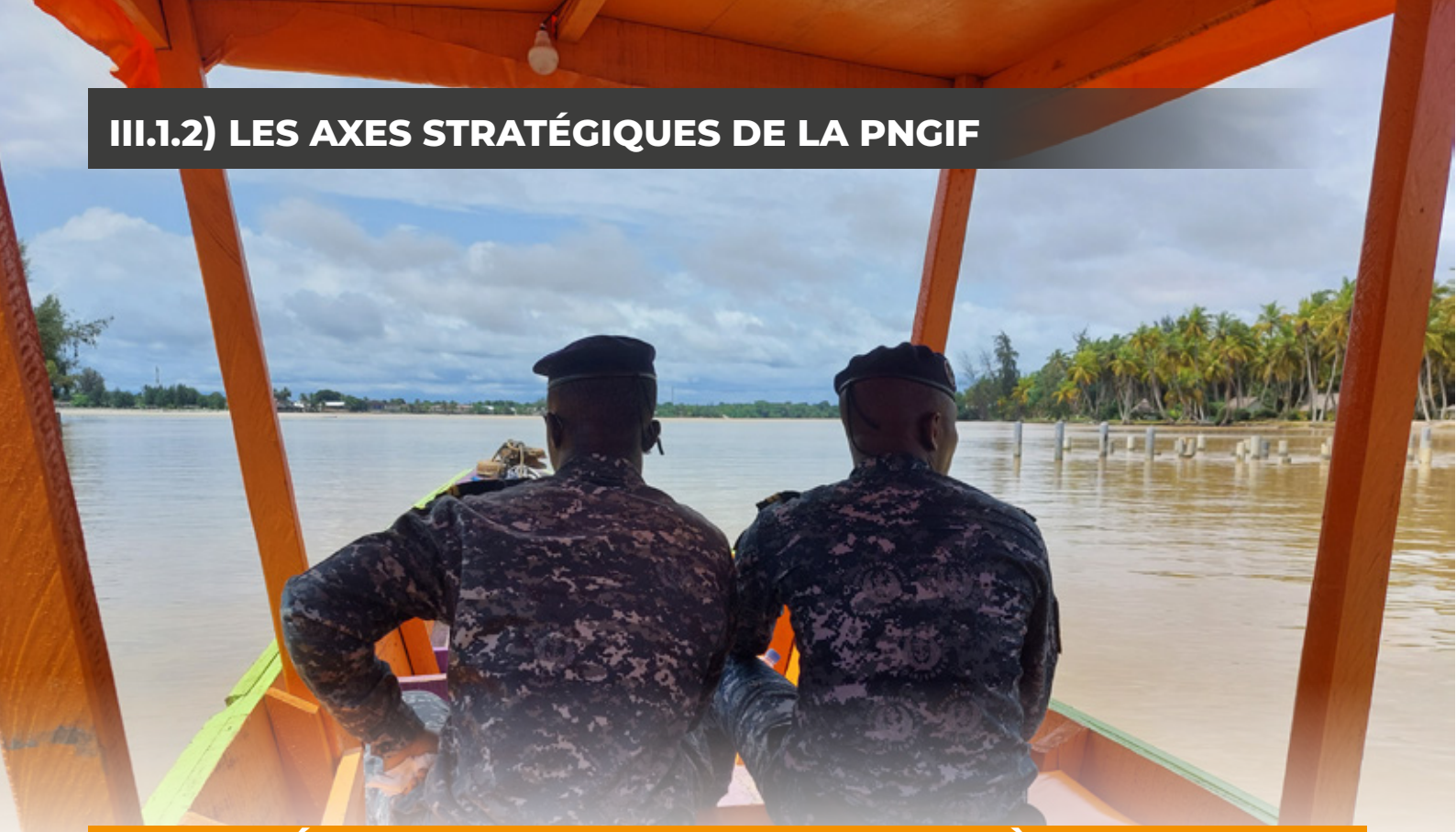

AXE 3 : SÉCURISATION DES ZONES FRONTALIÈRES

Orientation 3 : ***Prévenir la dégradation de l'environnement sécuritaire dans les zones frontalières***

Résultat attendu : L'environnement sécuritaire dans les zones frontalières amélioré.

Cette orientation signifie la mise en place de mesures visant à identifier et informer sur la dégradation de la situation sécuritaire toutes choses permettant d'adopter des actions qui prennent les devants pour éviter une détérioration de la sécurité. Elle concerne :

- le renforcement de la présence des services de sécurité (maillage territorial) pour renforcer la surveillance et le contrôle des frontières ;

- la mise en place des mécanismes de collecte d'information, de prévention et d'alerte précoce et de veille sécuritaire dans les zones frontalières ;

- la lutte contre les trafics illicites transfrontaliers, les réseaux criminels transfrontaliers, la circulation des ALPC, la piraterie maritime, la fraude douanière et documentaire… ;

- la lutte contre la migration illégale et la traite des enfants ;

- la facilitation des cadres de collaboration, de partage d'informations et de renseignements entre les services de sécurité aux frontières et dans le cadre d'initiatives de coopération transfrontalière sur la sécurité ;

- l'améliorer de la collaboration entre la population et les FDS.

III.1.2) LES AXES STRATÉGIQUES DE LA PNGIF

AXE 4 : RÉSILIENCE DES POPULATIONS DES ZONES FRONTALIÈRES

Orientation 4 : ***Renforcer les capacités des acteurs frontaliers en matière d'anticipation, de gestion et de transformation des crises (climatiques, sécuritaires, migratoires, sanitaires, etc.) impactant les frontières***

Résultat attendu : *les capacités des acteurs frontaliers renforcés en matière d'anticipation, de gestion et de transformation des crises impactant les frontières*

Il s'agit des mesures de :
- renforcement de capacités des autorités administratives et collectivités territoriales sur la résilience face aux crises : anticipations des crises, mise en place de mesures de gestion des crises (plan de gestion de crises) ;

- mise à disposition d'outils et de ressources de secours face aux crises ;

- formations des acteurs sur la résilience face aux changements climatiques.

III.1.2) LES AXES STRATÉGIQUES DE LA PNGIF

AXE 5 : INFRASTRUCTURES ET SERVICES DANS LES ZONES

Orientation 5 : Renforcer la présence de l'État, les infrastructures, l'offre de services de base et les dynamiques d'échanges transfrontaliers.

Résultat attendu : *la présence de l'État, les infrastructures économiques et commerciales, les services de base et les dynamiques d'échanges transfrontaliers renforcés dans les zones transfrontalières.*

Cela concerne :

- l'aménagement et développement économique des zones frontalières ;

- l'offre d'infrastructures économiques et commerciales d'appui aux dynamiques d'échanges transfrontaliers : routes, marchés, gares, espaces logistiques ;

- l'offre de services de base de référence dans les zones frontalières : santé, éducation, eau potable, hygiène, assainissement, énergie ;

- le renforcement de la présence de l'État : services d'état civil, présence des structures administratives et des structures juridiques.

III.1.2) LES AXES STRATÉGIQUES DE LA PNGIF

AXE 6 : CAPACITÉS, RESSOURCES, MOYENS ET OUTILS D'INTERVENTION DES ACTEURS FRONTALIERS

Orientation 6 : *Développer les capacités matérielles, techniques et financières des acteurs frontaliers ainsi que les mécanismes de coopération et de coordination inter, intra services et interétatiques aux frontières.*

Résultat attendu : Les capacités matérielles, techniques et financières des acteurs frontaliers accrues ainsi que les mécanismes de coopération et de coordination inter, intra services et interétatiques aux frontières améliorés.

Les domaines d'action visés sont :
- la Coopération entre les services opérant aux frontières ;

- la Coopération dans les services au niveau des zones frontalières ;
- le Renforcement de capacités sur les enjeux et les outils de gestion des frontières ;

Le Renforcement de capacités sur la gestion des ressources frontalières et la gestion concertée et durable des ressources partagées

III.2 LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS POUR LA GOUVERNANCE DES FRONTIÈRES

6 activités visant à développer les capacités des acteurs frontaliers ont été menées.

1. Les 05 et 06 avril 2022 à Korhogo, la CNFCI a organisé avec l'appui de la GIZ, un atelier de renforcement des capacités des acteurs frontaliers sur la transhumance transfrontalière entre le Mali et la Côte d'Ivoire en vue de la prévention et la gestion de conflits en lien avec la transhumance.

2. Les 25 et 26 avril 2022, M. Diakalidia KONATE, Secrétaire Exécutif de la CNFCI, a pris part à l'atelier régional de sensibilisation CEEAC/CUA organisé par l'Union Africaine sur la stratégie de gouvernance des frontières, à Kinshasa (RDC). A cette occasion, il a fait une communication sur l'expérience ivoirienne dans la mise en place de sa structure en charge des frontières et la planification des différentes activités.

3. Les 24 et 25 Mai 2022, une délégation du Secrétariat Exécutif de la CNFCI a pris part, à Yamoussoukro, à un atelier de partage d'expérience sur l'approche du développement conduite par les communautés au bénéfice des acteurs de la mise en œuvre du projet COSO, de l'expérience de l'Agence Nationale de Financement des Collectivités locales de la Guinée (ANAFIG)

4. Du 28 au 30 juin 2022 à Korhogo, s'est tenu un atelier sur le thème : « Agropastoralisme dans les territoires transfrontaliers Mali/Burkina-Faso/Guinée/Côte d'Ivoire « Gestion, perspectives et enjeux » organisé par la structure Acting For Life. Cette opportunité a permis un renforcement de capacités des participants sur les dynamiques de coopération autour de la filière agropastorale dans les territoires transfrontaliers du Mali / Burkina Faso / Guinée / Côte d'Ivoire, mais aussi sur la prévention des conflits liés aux ressources pastorales et les enjeux économiques de la mobilité pastorale de ces territoires.

5. Du 04 au 06 Juillet 2022 à Namangan (Tanzanie), une délégation du Secrétariat Exécutif de la CNFCI a participé à un partage d'expériences et à la visite de postes frontières uniques (OSBP) de la Communauté de l'Afrique de l'Est afin de s'enquérir des bonnes pratiques des One Stop border Posts.

6. Les 28, 29 et 30 septembre 2022, le Secrétariat Exécutif de la CNFCI en partenariat avec l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké, a organisé un Meet Up au sein de ladite l'université avec les étudiants en Sciences Politiques. Le thème « la gouvernance des frontières : quelles opportunités pour les étudiants en Sciences Po » a été animé par le Secrétaire exécutif de la CNFCI.

III.3) LA PRÉVENTION DES CONFLITS ET LA CONTRIBUTION À LA SÉCURISATION DES ESPACES FRONTALIERS ET TRANSFRONTALIERS

-L'installation de la Commission Technique Mixte de réaffirmation de la frontière terrestre et de matérialisation de la frontière maritime CI-Ghana et le début des travaux de ladite commission

-Une accélération du processus de matérialisation de la frontière CI Burkina avec les travaux préparatoires à l"esquisse du tracé théorique

-Une activité de cohésion sociale menée en partenariat avec le PNUD et un projet de recherche en partenariat avec l'Institut de Sécurité (ISS) sur l'extrémisme violent .

1. Du 17 au 24 Janvier 2022, s'est tenue une mission de recherche documentaire dans les localités de Dimbokro, Sassandra, et Guiglo afin de recueillir des documents d'archives en lien avec le tracé des frontières de la Côte d'Ivoire.

2. Du 23 au 25 Février 2022 à Accra, les commissions nationales en charge des frontières de la Côte d'Ivoire et du Ghana ont posé les bases de discussions pour la mise en place et le fonctionnement de la Commission Technique Mixte de Réaffirmation (CTMR) des frontière terrestres et de matérialisation de la frontière maritime Côte d'Ivoire-Ghana.

3. Du 20 mars au 02 avril 2022 , les membres du de la CMPM (Commission Mixte Paritaire de Matérialisation) de la frontière Côte d'Ivoire-Burkina se sont rendus dans la capitale sénégalaise (Dakar), pour poursuivre et recueillir les documents d'archives en lien avec le tracé de la frontière dans le cadre du processus de matérialisation Côte d'Ivoire-Burkina Faso.

4. Du 28 mars au 4 avril 2022, une mission conjointe de la Commission Nationale des Frontières de la Côte d'Ivoire et la Commission des Frontières du Ghana a été diligentée dans les localités de Tagadi – Dollar Power. Cette mission a permis l'examen des bornes frontières existantes et la possibilité de planting de tecks de chaque côté de la ligne frontière en vue de renforcer la visibilité de celle-ci, mais aussi d'échanges sur les problèmes de sécurité transfrontalière et la vérification de la pratique d'activités d'orpaillage illégal et de déforestation.

5. La Commission Technique Mixte de Matérialisation (CTMM)de la frontière Côte d'Ivoire – Guinée a tenu sa deuxième rencontre, du 13 au 15 Avril à Conakry (Guinée), en vue de poursuivre les activités de la CTMM dans le cadre du processus de délimitation et de démarcation de la frontière et de procéder à la validation bilatérale de l'accord-cadre de coopération transfrontalière entre les deux pays.

6. Dans le cadre du processus de matérialisation de la frontière Côte d'Ivoire-Burkina, les membres du CMPM ont effectué une mission de recherche documentaire, à Aix-en-Provence (France) du 08 au 21 mai 2022, afin de recueillir les documents d'archives en lien avec le tracé de ladite frontière.

7. Du 1er au 04 juin 2022 à Grand Bassam, un atelier bilan des missions de recherche documentaire Côte d'Ivoire-Burkina Faso, a été organisé par le Secrétariat Exécutif de la CNFCI pour faire le point des documents recueillis en vue du tracé de la ligne frontière.

8. Organisé conjointement par le Secrétariat Exécutif de la CNFCI et le PNUD, les 22 et 23 juin dans la localité de Bouna, l'atelier de dialogues socio-sécuritaires et de cohésion entre les agents des Forces de Défense et Sécurité et les communautés dans les zones frontalières du Nord, visait à renforcer les capacités techniques et matérielles des acteurs locaux (femmes, jeunes, leaders communautaires, FDS et agents de l'état) en prévention et gestion de conflits pour une meilleure cohésion sociale.

9. Les 23 et 24 Août 2022 , les structures en charge des frontières de la Côte d'Ivoire et du Ghana ont procédé dans la capitale économique de la Côte d'Ivoire (Abidjan), à l'installation de la Commission Mixte de Réaffirmation des Frontières Terrestres et de Délimitation de la frontière maritime entre la Côte d'Ivoire et le Ghana.

10. Du 26 au 28 octobre 2022, le Secrétariat Exécutif a diligenté une mission de reconnaissance des bornes frontières BP 54, 55, 55+ dans la localité frontalière d'Assinie France (C.I) dans le cadre du processus de matérialisation de la frontière maritime Côte d'Ivoire-Ghana.

11. Du 16 au 18 novembre 2022, dans la poursuite du processus de matérialisation de la frontière C.I-BF, la Commission Mixte Paritaire de Matérialisation de la frontière Côte d'Ivoire-Burkina Faso (CMPM/CI-BF) a tenu une quatrième rencontre à Ouagadougou. Cela a permis faire le bilan des recherches documentaires et le bilan financier du Fonds commun, mais aussi des travaux en lien avec le tracé de la frontière Côte d'Ivoire-Burkina Faso.

12. Les 21 et 22 novembre 2022 à Abidjan, s'est tenu l'atelier de validation des résultats préliminaires de l'étude « Comprendre les liens entre extrémisme violent et activités illicites dans les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest » menée dans la zone nord de la Côte d'Ivoire. Cette activité organisée par le partenariat CNFCI – ISS (institute for security studies), visait à présenter et discuter des résultats préliminaires de la recherche.

13. Du 30 novembre au 02 décembre 2022 , s'est tenue à Accra, la deuxième rencontre de la Commission Technique Mixte de Réaffirmation des Frontières Terrestres et de Matérialisation de la frontière maritime Côte d'Ivoire – Ghana (CTMRM) dans le cadre du processus de délimitation et de démarcation de la frontière, s'est tenue à Accra, leur deuxième rencontre.

14. Du 05 au 17 décembre 2022, dans la dynamique du processus de matérialisation de la frontière Côte d'Ivoire – Burkina Faso, les membres de la Commission Mixte Paritaire de Matérialisation (CMPM) ont une fois de plus effectué une mission de recherches documentaires aux Archives Nationales de France (Paris) et aux Archives diplomatiques de France (Paris), cette fois-ci dans la capitale française (Paris). Cette mission a permis de recueillir le plus possible de documents d'archives complémentaires en lien avec le tracé de la frontière Côte d'Ivoire-Burkina Faso.

III.4) LA CONTRIBUTION À LA MOBILITÉ, LA MIGRATION ET LA FACILITATION DU COMMERCE

2 activités menées en partenariat avec le PNUD et la ZLECAF

1. Les 25 et 26 mai, la localité de Ferkessédougou dans la région du Tchologo, a abrité, l'atelier de vulgarisation et de sensibilisation des acteurs locaux sur les instruments de facilitation de la libre circulation et du commerce dans les zones frontalières du Bounkani et du Tchologo organisé par la CNFCI avec l'appui du PNUD.

Cet atelier organisé par la CNFCI avec l'appui du PNUD avait pour objectif de doter les participants d'instruments et d'outils afin de contribuer à la facilitation du commerce, la libre circulation, la surveillance sanitaire et la sécurité communautaire aux frontières.

2. Du 19 août au 13 septembre 2022 , le secrétariat Exécutif de la Zone de Libre Echange Continental Africaine (ZLECAf) et le Secrétariat Exécutif de la CNFCI ont, dans le cadre de leur partenariat, organisé une tournée de sensibilisation et d'information à cinq postes frontaliers de la Côte d'Ivoire sur les objectifs, défis et enjeux de la Zone de Libre Échange Continentale Africaine.

Les étapes de cette tournée sous forme d'activités, se sont respectivement tenues le 19 août 2022 à Noé, le 30 août 2022 à Ouangolodougou (pour les postes frontières de Pogo et de Laleraba), le 02 septembre 2022 à Gbéléban, et le 13 septembre 2022 à Tabou (pour le poste frontière de Prollo).

Cette tournée visait à vulgariser l'Accord de la ZLECAf tel que défini dans la stratégie nationale de mise en œuvre de la ZLECAf, de créer un cadre d'échanges et de collaboration nécessaire avec les acteurs des postes frontières.

III.5) LA GESTION COOPÉRATIVE DES FRONTIÈRES

11 activités visant à renforcer la coopération transfrontalière avec les pays voisins et celle avec les structures étatiques et non étatiques

1. Les 27 et 28 Janvier 2022, s'est tenu un atelier d'examen et de validation interne de l'avant-projet d'accord-cadre de coopération transfrontalière entre la Côte d'Ivoire et la Guinée avec la participation des membres du corps préfectoral, des élus locaux, des chefs et directeurs de services des membres des FDS , des membres de la société civile et des leaders communautaires de la frontière Côte d'Ivoire- Guinée. Ce projet d'accord-cadre avait pour but de rendre effective la participation de tous les acteurs étatiques et non étatiques frontaliers dans le processus d'élaboration dudit accord-cadre.

2. Le 09 Février 2022 : les structures en charge des frontières de la Côte d'Ivoire et du Burkina ont tenu une réunion par visioconférence pour passer en revue les activités conjointes pour l'an 2022.

3. Le 14 Février 2022 : les structures en charge des frontières de la Côte d'Ivoire et du Ghana ont tenu une réunion par visioconférence pour passer en revue les activités conjointes de l'an 2022.

4. Le 15 Février 2022 : les structures en charge des frontières de la Côte d'Ivoire et du Guinée, avec la participation de la GIZ, ont tenu une réunion par visioconférence pour passer en revue les activités conjointes de l'an 2022.

5. Les 09 et 10 mars 2022, les membres du corps préfectoral, des chefs et directeurs de services publics, les membres des FDS, les élus locaux, les membres de la société civile et les leaders communautaires de la frontière Côte d'Ivoire – Mali ont participé à l'atelier de l'examen de l'accord-cadre de coopération transfrontalière organisé par le Secrétariat Exécutif de la CNFCI à Odienné. Cette activité visait à rendre effective la participation de tous les acteurs établies et non étatiques frontaliers dans le processus d'élaboration dudit accord-cadre.

6. Tenue les 28 et 29 juillet 2022 à Yamoussoukro, la réunion de groupe de travail, à laquelle a pris part une délégation du Secrétariat Exécutif de la CNFCI, sur la conservation durable du complexe forestier Taï-Grebo-Sapo entre les gouvernements de la république de Côte d'Ivoire et de la république du Liberia visait à réexaminer le projet d'Accord-cadre bilatéral sur la conservation durable dudit complexe.

7. Le 28 septembre 2022 à Abidjan, le Secrétaire Exécutif de la CNFCI a pris part au lancement du Projet de Gestion des frontières en Côte d'Ivoire, initié par la confédération suisse à travers lCMPD (International Centre for Migration Policy Development).

8. Le 05 Octobre 2022, l'Institut de Géographie Tropicale et le Secrétariat Exécutif de la CNFCI ont organisé une Conférence au cours des journées Géographiques de Côte d'Ivoire à Abidjan, avec pour thème « La surveillance des frontières ».

9. Du 29 novembre au 1er décembre 2022, une délégation du Secrétariat Exécutif de la CNFCI a pris part à Niamey (Niger), à l'atelier régional sur la gouvernance intégrée et la gestion coopérative des frontières dans les pays du G5 Sahel et du Golfe de Guinée, organisé par l'Organisation Internationalle pour la Migration (OIM). Cette activité visait à partager les meilleures pratiques et les leçons apprises sur la gouvernance des frontières, la gestion coopérative des frontières, l'engagement communautaire dans la sécurité humaine.

10. Du 12 au 15 décembre, le SE-CNFCI a participé à Yamoussoukro à l'atelier d'évaluation de la performance du PANSS et d'élaboration des rapports de la plateforme « une seule santé » en vue de Soutenir l'opérationnalisation « une seule santé » en contribuant à l'amélioration des performances du PANSS

11. Du 21 au 23 décembre 2022, le SE-CNFCI a participé à Cotonou, à une rencontre de concertation entre les structures en charge des frontières et les faitières de collectivités territoriales du « Dendi Ganda » dans le cadre de la mise en œuvre de la phase 2 du Programme de Coopération transfrontalière Locale (PCTL). Cette rencontre visait le renforcement des cadres juridique, institutionnel et les mécanismes nations pour promouvoir la Coopération Transfrontalière locale et accompagner les inter collectivités transfrontalières dans l'animation territoriale et la mise en œuvre des projets prioritaires.

III.6) LE DÉVELOPPEMENT DES ZONES FRONTALIÈRES ET L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

4 activités de renforcement de la résilience des populations et de la présence de l'Etat aux frontières

1. Du 17 au 26 Janvier 2022 , la CNFCI a diligenté une mission de suivi-contrôle afin de s'assurer de la bonne conformité des travaux livrés au sujet des 42 projets à impact rapide financés par l'Ambassade d'Allemagne au bénéfice des populations des localités de Téhini, Danoa, Sikolo et Kaouara,

2. Le 04 mars 2022, A Sikolo, dans le département de Kong, la CNFCI a organisé, une cérémonie de remise officielle des dons et projets, financés par l'Ambassade d'Allemagne, aux bénéficiaires dans le cadre du renforcement de la résilience des populations frontalières nord.

3. Du 14 Mars au 16 Mai 2022, une étude dans les sous-préfectures, villages et campements frontalières, a été réalisée pour l'identification des besoins prioritaires des populations vivant dans les espaces frontaliers en vue du renforcement de leurs capacités de résilience.

4. Les 26 et 27 juillet 2022 à Laleraba, s'est tenu le lancement officiel du projet PBF Cross Border mis en oeuvre avec l'appui du PNUD et de l'UNICEF, qui a vu l'inauguration d'un château d'eau aux bénéfices des communautés de la localité. Cette activité a enregistré la participation d'une délégation des acteurs frontaliers des régions de la Cascade et du sud-ouest du Burkina.

III.7) LA COMMÉMORATION CONJOINTE DE LA JOURNÉE AFRICAINE DES FRONTIÈRES AVEC LE GHANA

Une commémoration placée sous le sceau de la coopération transfrontalière

La Commission Nationale des Frontières de la Côte d'Ivoire et la Commission des Frontières du Ghana ont commémoré conjointement la 13ème édition autour du sous thème :« les Frontières face aux défis de la coopération transfrontalière et de la gestion des ressources partagées » les 09 et 10 juin 2022 à Noé et Nougoua en Côte d'Ivoire, dans le département de Tiapoum ainsi qu'à Nugua et Cocoa-Town au Ghana, .

Cette célébration a été marquée par plusieurs temps forts. Il s'agit entre autres des consultations médicales dans les localités de Nougoua (CI) et Nugua (GH), les remises de forages, construits par la Secrétariat Exécutif de la Commission Nationale des Frontières de Côte d'Ivoire aux populations de Nougoua en Côte d'Ivoire et de pompes réhabilitées aux populations de Nugua et Cocoa town au Ghana ainsi que la visite guidée des postes frontières le 09 juin 2022 et la célébration officielle le 10 juin 2022 à Noé.

I- LA JOURNEE DE CONSULTATIONS MEDICALES, REMISES DE FORAGE, POMPES REHABILITEES ET LA VISITE DES POSTES FRONTIERES

La journée du 09 juin 2021 a été consacrée à des séances de consultations gratuites, de dépistage de l'hypertension artérielle, du diabète, de la fistule obstétricale, d'ophtalmologie et les remises du forage, construit par la Secrétariat Exécutif de la Commission Nationale des Frontières de Côte d'Ivoire aux populations de Nougoua en Côte d'Ivoire, à la remise de pompes réhabilitées aux populations de Nugua et Cocoa town au Ghana et à la visite guidée des postes frontières le 09 juin 2022.

La délégation ivoirienne était conduite par le Préfet Hors Grade Daouda OUATTARA, Conseiller Spécial du Premier Ministre, représentant le Secrétaire Exécutif de la Commission des frontières ivoirienne. Il avait à ses côtés le Sous-préfet de Noé, les membres du Secrétariat Exécutif de la CNFCI et une forte délégation venue du Ghana.

Ensemble, ils ont procédé d'une part aux remises des projets réalisés aux populations et visité les différentes salles de consultations. Les délégations ont saisi l'occasion pour féliciter les médecins et les ophtalmologues pour cette activité de forte portée sociale tant à Nougoua Côte d'Ivoire qu'à Nugua au Ghana. Les deux (2) délégations ont salué l'organisation de cette série de consultations et de dépistage et encouragé le personnel de santé et les populations qui se sont mobilisées à cet effet.

Les notabilités et autorités coutumières ont marqué leurs satisfactions pour les actes et projets réalisés par les deux Commissions et assuré de leurs bonnes utilisations.

Au terme des consultations à Nougoua en Côte d'Ivoire, le personnel de santé a fait le point qui se présente comme suit :
- Consultation générale (paludisme, diabète, taux de glycémie, consultation Prénatale, arthrose, ulcère, HTA, …) : 315 personnes ;

- Consultation ophtalmologique : 40 personnes.

Au total 355 personnes ont été consultées pour cette séance. Il convient de rappeler que des médicaments de première nécessité ont été remis aux patients dont les cas l'exigeaient.

Par ailleurs, les deux délégations ont profité de l'occasion pour rassurer les populations de l'engagement des Gouvernements respectifs à mettre en place des conditions pour une meilleure prise en charge des cas de santé dans les zones frontalières. Aussi, elles ont insisté sur la nécessité d'une franche collaboration des populations avec l'administration et les forces de défense et de sécurité pour **maintenir la paix et la sécurité dans la localité.**

Les activités du 09 juin 2022 ont pris fin par les visites des postes frontières à Elubo au Ghana et de Noé en Côte d'Ivoire afin de s'assurer du bon respect des procédures relatives à la circulation des personnes et des biens à la frontière commune. Toutes les délégations ont reconnu les effets négatifs de la COVID-19 sur les activités aux frontières, notamment sur la libre circulation des personnes et biens ainsi que sur le ralentissement des activités économiques.

II- LA CELEBRATION OFFICIELLE DE LA 2ÈME EDITION

La célébration officielle de la JAF en Côte d'Ivoire s'est tenue à Noé sous le sceau de la coopération transfrontière avec une participation active du Ghana. Avant le démarrage de la célébration officielle, les deux Commissions en charge des frontières ont procédé à un exercice de planting d'arbre à Elubo, au Ghana, sur le long du Fleuve Tanoé, dans la matinée du 10 juin 2022.

Selon la délégation Ghanéenne, cette initiative s'inscrit dans un vaste programme lancé par le président du Ghana, Nana Akufo-Addo qui vise à renforcer le couvert forestier du pays avec la mise en terre de 20 millions de plants d'ici la fin 2022 et 100 millions de plants d'ici 2024.

II. 1. LES ALLOCUTIONS

- La libation du Chef de village de Noé

La série des allocutions a été précédée d'un défilé, exécuté conjointement par les élèves du primaire de Noé et d'Elubo. Après le défilé, le porte-parole du chef de village de Noé, en présence des chefs de Cantons de Nougoua et des autorités coutumières et religieuses a procédé a la libation et formulé des prières pour la réussite de cette célébration.

- Allocution de bienvenue du Préfet de région du Sud-comoé

A sa suite, le mot de bienvenue des populations du Sud-Comoé à tous les invités a été prononcé par Zobo Lucien préfet du département de Tiapoum, représentant le Préfet de région d'Aboisso, préfet de région du Sud-Comoé. Il s'est réjoui du choix de Noé pour abriter cette JAF en Côte d'Ivoire. Il a remercié le Secrétariat Exécutif de la CNFCI pour sa présence active dans les zones frontières, témoignant de la présence de l'Etat dans lesdites localités, surtout à travers les actions de consultations gratuites.
Il a saisi cette occasion pour inviter les po-

pulations à renforcer la coopération avec les frères du Ghana par la cohabitation pacifique et le règlement des différends frontaliers dans le dialogue. Aussi, a-t-il invité les populations à éviter l'orpaillage clandestin qui est parfois à l'origine de tensions et des velléités d'annexion avant de les rassurer que les doléances formulées seront transmises au Gouvernement.

- Allocution du Général Emmanuel KOTIA, Coordinateur national du GhBC

Prenant la parole, le Général Emmanuel KOTIA, Coordinateur national du GhBC, s'est félicité de cette belle collaboration qui a abouti à l'organisation conjointe de cette journée. Il a exhorté tous les acteurs frontaliers des deux (2) pays à être vigilants et à travailler en synergie afin de lutter contre toutes formes de violence, d'extrémisme et les actes qui pourraient fragiliser le renforcement de la coopération avec la Côte d'Ivoire.

- Allocution du Ministre régional de la région ouest du Ghana

Il a témoigné toute sa gratitude aux Gouvernements des deux pays, particulièrement aux Commissions Nationales des Frontières pour les actions sociales menées dans sa localité. Pour lui, toutes ces actions montrent que les zones frontalières sont une priorité pour les Gouvernements dans leur volonté de créer de meilleures conditions de vie aux populations.

Il a terminé son propos en demandant aux autorités ivoiriennes la réouverture de la frontière du côté de la Côte d'Ivoire pour revitaliser la vie économique dans leurs espaces communs et assurer la libre circulation des personnes et des biens.

- Allocution du Préfet Hors Grade, Daouda OUATTARA, Conseiller spécial du premier ministre Patrick Achi, représentant le Secrétaire Exécutif de la Commission Nationale des Frontières de la Côte d'Ivoire

Dans son allocution, il s'est félicité du renforcement de la coopération entre les deux Commissions en charge des frontières. Il a ensuite remercié l'ensemble des populations de Noé et le corps préfectoral pour l'accueil chaleureux dont a bénéficié toute son équipe.

Ces remerciements sont allés aussi à l'endroit du corps médical du département de Tiapoum pour avoir accepté de faire le déplacement à Noungoua pour consulter gratuitement les populations.

Pour le représentant du Secrétaire Exécutif, toutes ces actions sont destinées à rassurer les populations de la solidarité du Gouvernement, et à marquer la présence de l'Etat dans les zones frontalières.

Aussi, a-t-il réitéré l'engagement du Gouvernement à créer les conditions de vie favorables aux populations, assurer la sécurité et la paix dans lesdites zones et insister sur le renforcement de la coopération avec les frères du Ghana par la cohabitation pacifique et le règlement des différends frontaliers par la voie du dialogue et les a exhortés à collaborer franchement avec les forces de défense et de sécurité pour prévenir et lutter efficacement contre le terrorisme et l'extrêmise violent.

Avant de mettre fin à ses propos, il s'est préoccupé de l'état de pollution du fleuve Tanoé et a souhaité une franche coopération entre les deux pays pour mettre fin à l'exploitation minière illégale, source de dégradation de l'environnement et de pollution de l'eau. Avant l'allocution de fin de cette célébration, une sensibilisation sur l'environnement a été faite par des spécialistes suivie de remises de dons aux services administratifs de Noé.

II.2. LA SÉANCE DE SENSIBILISATION SUR LES RISQUES SANITAIRES ET ENVIRONNEMENTAUX LIÉS À LA POLLUTION DES FLEUVES BIA ET TANOÉ

Les deux spécialistes issus de la Côte d'Ivoire et du Ghana ont donné les sources de pollution des eaux, qui dans l'ensemble sont liées à l'orpaillage.

Ils ont attiré l'attention des deux Etats sur la nécessité de mutualiser leurs efforts pour garantir une bonne coopération transfrontalière dans le cadre de la gestion des ressources naturelles communes.

Les deux spécialistes de l'environnement et de la lutte contre la pollution ont exhorté les populations vivant dans les localités traversées par les fleuves Bia et Tanoé à une bonne gestion des ressources partagées qui constitue une source essentielle de vie pour elles.

II.3. REMISE DE DONS SUIVIE DE L'ALLOCUTION DU PARRAIN

Des médicaments, matériels agricoles, matériels de bureau, tricycle, bâches et chaises, ont été remis respectivement au centre de santé de Noé, à la coopérative des femmes de « Sacraboutou », aux femmes des coopératives de Noé, à la Sous-préfecture de Noé, au centre social de Noé et aux jeunes de Noé. Toutes ces actions sociales ont été saluées par les bénéficiaires qui ont promis en faire bon usage.

Monsieur Joseph Séka SEKA, vice-président du Conseil Economique et Social, Environnemental et Culturel (CESEC), représentant le Parrain, Monsieur Aka OUELE, président du CESEC, par ailleurs Président du Conseil régional du Sud-comoé, a salué l'initiative de cette cérémonie et les efforts consentis par les structures en charge de la gestion des frontières de la Côte d'Ivoire

et du Ghana pour sa réussite. Il a également marqué sa satisfaction quant à l'honneur qui lui a été fait de présider l'édition 2022 de la Journée Africaine des Frontières de la Côte d'Ivoire organisée de concert avec le Ghana au nom du Parrain.
Il a remercié les commissions nationales des frontières de la Côte d'Ivoire et du Ghana et leur parte-

naire technique, la GIZ, pour leur engagement auprès des populations des zones frontalières en particulier les populations de Nougoua et Noé (Côte d'Ivoire). Aussi, a-t-il témoigné de la volonté du Gouvernement d'inscrire la problématique de la gestion des frontières au cœur des axes essentiels du programme de développement socio-économique de la Côte d'Ivoire et rassurer les populations des zones frontalières de la solidarité du gouvernement et de son engagement à mettre tout en œuvre pour apporter la paix, la sécurité et le développement dans lesdites zones.

Ensuite, il a exhorté les populations qui vivent dans les zones frontières à une parfaite collaboration avec les autorités administratives, policières et militaires pour prévenir et lutter efficacement contre les actes de violence, notamment l'extrémisme violent, le terrorisme, le grand banditisme et pour la gestion efficace des ressources naturelles partagées.

La cérémonie officielle de célébration de cette journée a également été marquée par la pose de la première pierre pour la construction de la « maison du bon voisinage et de l'intégration de Noé » sur le nouveau site du centre social.

III.8) L'ORGANISATION DE LA PREMIÈRE EDITION DU FORUM INTERNATIONAL « ABIDJAN BORDER FORUM »

ABIDJAN DEVIENT LA
CAPITALE DES FRONTIÈRES D'AFRIQUE

Plus de 2000 participants,
3 panels, 11 thématiques abordées par des experts internationaux,
05 acteurs frontaliers distinguées
01 studio telé pour les interviews,
une diffusion en streaming du forum

L'auditorium de l'immeuble Caistab de la capitale économique de la Côte d'Ivoire a abrité du 18 au 20 octobre 2022 les assises de la première édition du forum international dénommé « Abidjan Border Forum » organisées par le Secrétariat Exécutif de la Commission Nationale des Frontières de la Côte d'Ivoire.

Ce forum était placé sous le patronage de M. PATRICK JEROME ACHI, Premier Ministre, Président de la CNFCI, la co-présidence de Mme Kandia Kamissoko Camara- Ministre d'Etat, Ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et de la Diaspora et du Général de corps d'armée Vagondo DIOMANDE, Ministre de l'Intérieur et de la sécurité, respectivement deuxième et premier vice-président de la CNFCI.

Prévue pour accueillir 3000 participants parmi lesquels des experts nationaux, internationaux, les membres de la société civile, des acteurs frontaliers étatiques et non étatiques et des universitaires, cette biennale vise d'une part, à positionner la problématique de la gouvernance aux frontières au cœur des politiques de développement et, d'autre part, à mettre en place un réseau d'échanges et de partage d'expériences, en vue de promouvoir les actions et les initiatives publiques et privées, visant à développer les zones frontalières et à améliorer les conditions de vie des populations qui y vivent.

Elle s'inscrit donc dans la dynamique africaine de transformation des frontières en des espaces de paix, de sécurité, d'intégration et de développement socio-économique.

La conférence inaugurale a été animée par SEM Frédérick Gateretse Ngoga point focal du Programme Frontière de l'Union Africaine (PFUA) au département des affaires politiques, paix et sécurité sur le thème : frontières et sécurité collective.
Autour de ce thème central, 03 panels ont été animés par une dizaine d'experts et de praticiens.

En outre, des promoteurs ont eu l'occasion de présenter des innovations, des productions et publications à travers la Lucarne ''Nos frontières, demain'' .

A cette occasion, des délégations de plusieurs pays ont séjourné sur les bords de la lagune Ebrié, notamment le Bénin qui était le pays invité d'honneur ainsi que, le Burkina Faso, le Ghana, le Togo, l'Ethiopie, le Gabon et le Niger.

Plusieurs autres personnalités issues des administrations publiques et privées, des organisations internationales ainsi que des chancelleries internationales ont pu faire également le déplacement.

Les cérémonies d'ouverture et de clôture de cette première édition ont été présidées respectivement par le Général de corps d'armée Vagondo DIOMANDE- Ministre de l'Intérieur et de la sécurité et M Amadou Coulibaly, Ministre de la communication et de l'économie numérique, porte-parole du Gouvernement.

ZOOM SUR ABIDJAN BORDER FORUM

JOURNÉE DU 18 OCTOBRE 2022

Deux activités scientifiques ont meublé la première journée, le mardi 18 octobre 2022.

Il s'agit d'une part, de la conférence inaugurale et du panel 1. La première visait à introduire les échanges sur le lien entre frontières et sécurité collective à partir de l'expérience de l'Union Africaine en matière de gestion des frontières. La deuxième a consisté en des réflexions autour du thème « Frontières, diplomatie, paix et développement ».

Ont aminé ces activités :
- Concernant la conférence inaugurale : l'Ambassadeur Frédéric Gaterestse Ngoga, Responsable du département des Affaires Politiques, de la Paix et de la Sécurité de l'Union Africaine

- Concernant le panel 1 : Prof Néné Bi Séraphin, Professeur titulaire en Histoire du droit et des institutions ; Dr Diarrassouba Alliou Salihini, Maître-Assistant en économie ; Prof Ousmane Zina, Maître de Conférences, Agrégé en Science politique et Général de corps d'armée, Marcel Mapangou Moussadji, Coordonnateur

- Appui Programme Frontière de la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale.

III.8.1) SUR LA CONFÉRENCE INAUGURALE

La conférence inaugurale a débuté par l'exposé de l'Ambassadeur Frédéric Gaterestse Ngoga sur l'expérience de l'UA en matière de gestion des frontières. Après avoir félicité la Côte d'Ivoire pour l'appropriation des dispositifs de l'UA, le conférencier a indiqué que les défis aux frontières sont une préoccupation majeure pour l'UA. Parmi

ces défis, il a insisté sur la séparation des communautés aux frontières et l'immigration irrégulière.

En soutenant qu'il existe des menaces de paix et de sécurité liées aux frontières, l'Ambassadeur a tenu à présenter les mécanismes et l'approche qui fondent l'action de cette organisation régionale en faveur de la sécurisation des frontières. Pour lui, la sécurité humaine et la sécurité collective sont la nouvelle approche de gestion des frontières de l'UA. Pour le Conférencier, **la sécurité collective tient compte de l'interdépendance des menaces et de l'ensemble des** États africains sur la nécessité d'adopter les mécanismes de l'UA en matière frontalière.

Ces mécanismes sont principalement le Programme Frontière de l'UA (PFUA) lancé en 2007 et la coopération transfrontalière. Le PFUA a pour objectifs d'être un moyen de prévention structurelle des conflits liés aux frontières, de promouvoir la coopération transfrontalière au niveau des États et d'être un outil au service du développement des frontières africaines. Les piliers du PFUA rappelés par l'Ambassadeur sont au nombre de trois à savoir la délimitation et la démarcation des fron-

tières, la coopération transfrontalière et le renforcement des capacités. Le conférencier a insisté sur le caractère essentiel de la coopération transfrontalière estimant que celle-ci « contribue à la cohésion sociale et territoriale » des communautés transfrontalières. À côté de ces dispositifs institutionnels, l'UA fait aussi de la sensibilisation auprès des États membres. Également, l'organisation a adopté la stratégie de la création de « pays champions » qui ont pour rôle d'appuyer ses efforts de lobbying.

III.8.2) SUR LE PANEL 1

1-Présentation du Prof Néné Bi sur le sous-thème 1 intitulé « Frontières et cohabitation pacifique : un regard socio-historique »

Avant de montrer le rôle ambivalent des frontières dans la cohabitation, le Prof Néné Bi a d'abord rappelé la trajectoire historique de l'érection des frontières et les principes qui les gouvernent. En effet, il a montré que dans les sociétés anciennes, les frontières étaient matérialisées par la fixation de bois tailladés et plantés à la limite des empires. Puis, progressivement, par les conquêtes militaires. Il affirme que la forme la plus aboutie est la convention et les mécanismes judiciaires. Concernant les principes, il a parlé de l'intangibilité des frontières et de l'autodétermination des peuples.
Comme hypothèse, l'intervenant a postulé que les frontières sont à la fois un élément de friction (conflit) et de pacification (coopération).
Il a expliqué que les conflits liés à la frontière peuvent prendre deux formes principalement. Il s'agit des conflits à l'intérieur des frontières et des conflits à l'extérieur des frontières. Ces conflits sont du fait des peuples, du militantisme, des ressources ou de la transhumance d'ouvriers (conflit à la frontière). Il peut également s'agir de conflit politique ou de conflit de frontière.

Par la suite, le panéliste a montré que malgré les conflits liés aux frontières, l'homme est sociable au sens de John Locke. C'est pourquoi il a estimé que les frontières doivent être des lieux d'accords. Il a terminé sa présentation en proposant de capitaliser les alliances à plaisanterie et l'intégration régionale pour résoudre les problèmes aux frontières.

2-Présentation du Dr Diarrassouba Alliou Salihini sur le sous-thème 2 intitulé « Frontières, développement et sécurité alimentaire »

Le panéliste a commencé sa présentation par montrer l'intérêt du thème qu'il aborde. Il affirme que le développement des zones frontalières contribue à la sécurisation des frontières.

Ensuite, faisant un diagnostic du niveau de développement des zones frontalières, il a noté que la pauvreté est fortement présente dans les espaces frontaliers en Afrique. Il a également noté la progression de l'inflation, l'augmentation du prix des denrées alimentaires, de l'énergie et les conséquences du changement climatique sur la sécurité alimentaire.
Enfin, comme pistes de solution, l'intervenant a préconisé :
- La redynamisation du cadre institutionnel des gestions des frontières

- Le partenariat entre la CNFCI et l'organe en charge de la stratégie nationale pour la sécurité alimentaire afin d'harmoniser les politiques nationales

- Le financement des productions de riz, d'igname ou du maïs ;

- La mutualisation des réflexions avec les pays voisins qui y ont un intérêt.

- La création d'un guichet pour la sécurité alimentaire

3-Présentation du Prof Ousmane Zina sur le sous-thème 3 intitulé « Les communautés économiques régionales face aux dynamiques des frontières » avec accent sur la CEDEAO

À son tour, le Professeur Ousmane Zina a opté pour une lecture sociologique des dynamiques transfrontalières dans l'espace CEDEAO.
Défendant l'hypothèse du paradoxe de l'intégration, il a expliqué que la libre circulation des personnes se trouve confrontée à la formation de sociétés guerrières dans les pays de la région.

Il a mis l'accent sur la gestation au niveau de la sous-région ouest-africaine de systèmes de conflits (Mano River, Sénégambie, Golf de Guinée et Bande Sahelo-Saharienne), l'insuffisance du cadre normatif CEDEAO en matière de gouvernance des frontières et de celle de la cohérence des politiques

caine, la CEDEAO et les Etats.
En guise de perspectives, le Professeur a conseillé :

- le renforcement de la coopération internationale ;

- la réévaluation des types de menaces et des conflits armées

- l'intégration de la libre circulation dans la gouvernance des frontières ;

- le développement d'un cadre juridique solide en matière de gestion des frontières ;

- l'adoption d'une approche systémique par la CEDEAO.

4-Présentation du Général Mapangou sur le sous-thème 3 intitulé « Les communautés économiques régionales face aux dynamiques des frontières » avec accent sur la Communauté Economique de Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC)

D'abord, le Général a présenté l'Afrique Centrale comme un espace à fortes potentialités.

Ensuite, il a évoqué les problèmes liés aux frontières au sein des États de la CEEAC. Il a notamment cité la circulation des armes légères et à petit calibre, le banditisme, le terrorisme, la convoitise des ressources.

Enfin, il a fait le point sur les mécanismes de la CEEAC au profit des frontières. Il s'agit de la réforme de la sécurité, l'intégration sociale et environnementale, le processus de domestication du programme frontière de l'UA et la lutte contre l'insécurité.

JOURNÉE DU 19 OCTOBRE 2022

La journée du mercredi 19 octobre 2022 a été marquée par un ensemble de communications et de présentations.
Il s'agit :
- du panel 2 : frontières, communication et santé ;

- du panel 3 : sécurité juridique des frontières

- de la lucarne aux promoteurs : nos frontières, demain.

III.8.3) PANEL 2 : « FRONTIÈRES, COMMUNICATION ET SANTÉ »

Ont animé ce panel :
1. Mme Évelyne YAO, chargée du contentieux à la direction des études et des affaires juridiques de l'Autorité Nationale de la Presse (ANP), représentant M. KONE samba, Président de l'ANP.

2. M.Vladimir AMAN, Chef de service Côte d'Ivoire de Computer Emergency Response Team (CICERTI) et
M.Fred EBOKO, représentant l'Institut de Recherches sur le Développement (IRD-France

Le deuxième panel a débuté par un bref rappel de la journée de la veille avec une introduction du Docteur Abdoul MOHAMEDOU, modérateur dudit panel, qui a présenté et annoncé les intervenants.

Mme Évelyne YAO, représentant M. KONE samba, Président de l'Autorité Nationale de la presse (ANP) et par ailleurs première animatrice de ce deuxième panel, a entretenu l'auditoire en 15 minutes sur le sous thème « Informations et gestion des frontières. » Son intervention s'est structurée autour de trois points focaux que sont :

- la loi (code de déontologie) et la pratique journalistique. Sur cette question, la communicante a commencé par évoquer la pluralité de sources d'information et la nécessité de manier les informations avec prudence (réception, manipulation et diffusion).

Elle n'a pas manqué de relever les risques que comporte la mauvaise gestion de l'information. À titre d'illustration, elle a mentionné le cas de l'incident diplomatique entre le Niger et la Côte d'Ivoire, à l'issue de la transmission d'une mauvaise informa-

tion, relative à une campagne de maltraitance contre les Ivoiriens vivant au Niger.

- La question de la responsabilité du journaliste. La panéliste a, à ce stade de sa communication, fait mention de la responsabilité engagée du journaliste dans l'exercice de ses fonctions, de même que de la protection dont celui-ci bénéficie.

- Les défis rencontrés.

Au titre des défis, la panéliste a évoqué :

• le caractère non contraignant du code de déontologie du journaliste ;

• l'application de ses règles laissée à la libre appréciation du journaliste ;

• la prise de conscience des conséquences positives et négatives de son métier.

Ensuite, a sa suite le Chef de service Côte d'Ivoire de Computer Emergency Response Team (CICERTI), en la personne de M. Vladimir AMAN a, en 18 minutes présenté une communication sur le sous-thème : « Frontières et cyber –espaces » dans lequel il s'est attaché à :

- revenir sur « l'historique d'internet », utilisé à l'origine comme solution d'une communication sûre en période de guerre, qui au fil de temps s'est développé;

- énoncer les enjeux rattachés à l'importance de la gouvernance dans le cyberespace au nombre desquels, il a fait mention de la souveraineté des États, la sécurité de ceux-ci (par la fréquente exposition aux questions de cybercriminalité, de terrorisme, etc.) et de conflits géopolitiques (notamment avec pour zone de conflit le cyberespace) ;

Au total pour le conférencier, la gouvernance du cyberespace doit être une priorité aujourd'hui en matière frontalière.

À sa suite, est intervenu dans un intervalle de 20minutes le Professeur Fred EBOKO, représentant de l'IRD-France, sur la thématique « Frontières étatiques, mondialisation et santé globale. » Dans son exposé, le Professeur EBOKO s'est attelé, après des définitions préalables, à faire une analyse générale sur la perception et la gestion des différentes épidémies et pandémies que le monde a rencontrées. Il a surtout exposé les mécanismes mis

en place et les stratégies adoptées pour les vaincre. Son analyse est partie de l'épidémie du VIH-SIDA pour aboutir à la pandémie de la COVID-19, en passant par l'épidémie Ebola qu'il a qualifiée de transition. Il a indiqué le rôle important des frontières dans les plans de riposte face aux épidémies et pandémies en Afrique.

III.8.4) PANEL 3 : « SÉCURITÉ JURIDIQUE DES FRONTIÈRES »

Étaient Animateurs de ce panel :
1. Dr Mamadou HEBIE, Université de Leiden, panéliste

2. Diakalidia KONATE, Secrétaire exécutif de la CNFCI et Commissaire général d'Abidjan Border Forum — édition 2022, panéliste

3. Dr Marcel Ayité BAGLO, Directeur général de l'Agence béninoise de gestion intégrée des espaces frontaliers (ABGIEF), panéliste

Les exposés ont été précédés par la présentation des Conférenciers. Ensuite, les panélistes ont respectivement présenté les sous-thèmes qui leur ont été soumis.

Dr Hébié a fait une communication sur la thématique du contentieux des frontières (CDF) en droit international.). D'abord, il a relevé les raisons de fait qui expliquent la question du CDF en mettant l'accent sur l'effet négatif du temps sur la délimitation et la démarcation des frontières. Selon lui, cet effet se mesure au niveau de l'oubli, la dégradation de la ligne de démarcation ou l'évolution des intérêts des États.

Ensuite, il a estimé que le droit international africain applicable en matière de contentieux des frontières est lacunaire. Néanmoins, il existe de règles disparates en la matière. Le Conférencier a indiqué quelques principes en matière contentieuse :

- le non-usage de la force ;

- le caractère non déterminant des facteurs religieux, culturels et économiques sur le tracé

- et la stabilité des frontières à ne pas confondre avec l'intangibilité des frontières (principe lié à la sécurité politique des États africains ; la stabilité traduisant la possibilité de modification des frontières).

Par ailleurs, Dr Mamadou HEBIE a présenté les avantages et les inconvénients des mécanismes de règlement des différends.

- Le premier mécanisme est la diplomatie comprenant la négociation, les accords et la médiation. Pour lui, le principal inconvénient de ce mécanisme est la mauvaise foi des États. Cependant, il est avantageux en termes de règlement pacifique des différends.

- Le second mécanisme est le règlement arbitral ou judiciaire. Ce mécanisme ne permet pas d'intégrer les intérêts des populations, mais il assure une sécurité juridique des frontières.

À la suite du Dr Mamadou HEBIE, le Secrétaire Exécutif de la CNFCI, Monsieur Diakalidia KONATE, a fait un exposé sur l'appropriation par la Côte d'Ivoire de la stratégie 2020 des frontières de l'UA. Dans sa présentation, il a commencé par construire un réseau conceptuel sur la notion de frontière. Ensuite, il a exposé la distinction entre la fonction barrière et la fonction jonction ou interface de la frontière.
Puis, il a fait un zoom sur la conférence de Berlin qui a jeté les bases de la délimitation des frontières comme un élément de conflit. Par la suite, il a estimé que la délimitation des frontières par présomption est progressivement abandonnée pour l'adoption d'une méthodologie plus rigoureuse. Sur cet aspect, il a présenté la méthodologie de la CNFCI (commission technique mixte, recherche documentaire, protocole, règlement intérieur, adoption des documents pertinents, tracé de frontières, regard universitaire) en matière de démarcation des frontières avant de terminer sur les perspectives.

La tâche est revenue au Dr Marcel Ayité BAGLO de clore la série des communications. Prenant la parole, il a axé sa présentation sur l'expérience de la gestion du différend frontalier sur l'île de Lètè. Il a indiqué que la procédure de médiation avait échoué. Les parties ont alors saisi la Cour Internationale de Justice (CIJ) qui a rendu sa décision dans un arrêt du 12 juillet 2005.

Cependant, Dr Marcel Ayité Baglo a dédéconseillé le recours systématique à la Cour International de justice (CIJ) qui selon lui « ne donne jamais totalement tort ou raison à une partie au conflit ».

Enfin, il a présenté le processus par lequel la consolidation des frontières béninoises s'est réalisée. Il s'agit notamment de réunions paritaires, de la réorientation du processus d'établissement des spatio-cartes renseignées, et de réalisation de missions techniques conjointes.

Le panel a pris fin par les échanges avec les panélistes. Ceux-ci ont porté sur la nécessité pour les bailleurs techniques et financiers de soutenir les commissions nationales des frontières, la volonté politique, la formation des populations frontalières sur le principe de la délimitation des frontières, le règlement pacifique des conflits frontaliers, les missions-séjours dans les localités frontalières et le rôle de la CIJ dans le règlement des contentieux des frontalières.

LUCARNES AUX PROMOTEURS : NOS FRONTIÈRES, DEMAIN

Dans le cadre de cette lucarne, ce sont 18 promoteurs, institutions et organismes publics et privés qui ont présenté leur produits et services. Il s'agit de :

- ONU Migration (OIM) ;
- Cellule Nationale de Traitement des Information Financières (CENTIF) ;
- COMPUTEC ;
- Comité National de Télédétection et d'Information Géographique (CNTIG) ;
- Ordre des Géomètres Experts de Côte d'Ivoire ;
- Organisation du Corridor Abidjan Lagos ;
- Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) ;
- Agence Foncière Rurale (AFOR)
- SAH Analytics ;
- Office National d'État Civil et d'Identification
- Conseil du Coton et de l'Ana carde ;
- Institut National d'Hygiène Publique (INHP) ;
- Observatoire de la Fluidité des Transports ;
- Agence béninoise de gestion intégrée des Espaces frontaliers ;
- Couverture Maladie Universelle (CMU) ;
- ESCO Volta Noire ;
- Agence Ivoirienne de Gestion des Fréquences radioélectriques;
- SCANNING SYSTEM.
- UEMOA GCT

Ces interventions ont consisté, pour chacun des promoteurs en une présentation de leurs différentes offres, en lien avec la gestion des frontières. La prise en compte de leurs services devrait permettre une gestion holistique et innovante des espaces frontaliers dans les domaines tels que :

- La télédétection ;
- La migration ;
- L'information financière ;
- Le foncier rural ;
- L'agriculture ;
- La santé ;
- Le transport ;
- Les fréquences radio électriques ;
- La coopération transfrontalière ;
- L'intégration régionale

JOURNÉE DU 20 OCTOBRE 2022

LES DISTINCTIONS
05 PRIX DÉCERNÉS AUX ACTEURS FRONTALIERS

JOURNÉE DU 20 OCTOBRE 2022

AU COURS DE LA CÉRÉMONIE DE CLÔTURE, PLUSIEURS PERSONNALITÉS ET ORGANISATIONS ONT ÉTÉ DISTINGUÉES. LE TABLEAU CI-APRÈS EN FAIT UN RÉCAPITULATIF :

Ord.	Distinctions	Personne physique ou morale	Composition du prix
01	Prix du meilleur Acteur frontalier	CESCRAO (Confédération des Syndicats des Conducteurs Routiers de l'Afrique de l'Ouest)	1 trophée, un ordinateur et Un lot de gadgets CNFCI
02	Prix de la meilleure organisation transfrontalière	SKBO	1 trophée et un ordinateur et Un lot de gadgets CNFCI
03	Prix de la meilleure organisation coopérative ou corporative féminine aux frontières	Fédération des femmes du Bounkani	1 trophée et un tricycle (un bon d'achats d'un tricycle)
04	Prix spécial du Jury	Coordination régionale de la GIZ PFUA en Afrique de l'ouest	1 trophée et Un lot de gadgets CNFCI
05	Prix de l'invité spécial ABIDJAN BORDR FORUM 2022	BENIN	1 trophée et Un lot de gadgets CNFCI

III.8.5) LES RESOLUTION ET RECOMMANDATIONS À L'ISSUE DU FORUM

a) RÉSOLUTION

Au terme de la première édition d'Abidjan Border Forum, à l'unanimité, les participants décident :

- Abidjan devient la capitale des frontières de l'Afrique avec la tenue tous les deux ans dans la capitale ivoirienne, d'Abidjan Border Forum.

b) RECOMMANDATIONS

Au terme de la première édition d'Abidjan Border Forum tenue du 18 au 20 octobre 2022 à l'auditorium de l'immeuble de la CAISATB à Abidjan, à l'unanimité, les participants recommandent :

A l'endroit de l'UA

- Renforcer la coordination entre l'UA, les organisations sous-régionales et les États

- Exhorter tous les pays membres à mettre en œuvre le PFUA

- Jouer le rôle de médiateur entre les États membres en cas de contentieux frontaliers

A l'endroit des organisations sous-régionales

- Mettre à disposition des États les ressources nécessaires pour la mise en œuvre effective des programmes de délimitation / démarcation de l'Union Africaine

- Multiplier les activités de coopération transfrontalière entre pays membres

- Changer de paradigme dans le traitement des conflits en les abordant dans une approche systémique

- Travailler de concert avec les structures en charge de la gestion des frontières dans la mise en œuvre des projets frontaliers et de coopération transfrontalière

A l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers

- Respecter le principe de la subsidiarité dans la mise en œuvre des projets aux frontières

- Travailler de concert avec les structures en charge de la gestion des frontières dans la mise en œuvre des projets frontaliers et de coopération transfrontalière

A l'endroit des États

- Sensibiliser davantage les pays membres de l'UA pour une ratification rapide de la convention de l'UA sur la coopération transfrontalière

- Privilégier la diplomatie et la négociation dans le règlement des différends frontaliers

- Renforcer la participation des femmes et des jeunes dans les mécanismes de mise en œuvre d'un climat de paix dans les espaces frontaliers

- Investir de façon plus accrue dans les espaces frontaliers en vue d'y combler les déficits infrastructurels et de renforcer la présence de l'État et le lien d'appartenance des populations qui y vivent

- Harmoniser les politiques de développement socio-économiques entre les États voisins dans les espaces frontaliers, notamment en ce qui concerne les politiques agricoles, à travers la coopération transfrontalière

- Développer les infrastructures numériques dans les zones frontalières

- Inscrire les cours du droit des frontières dans les programmes universitaires

A l'endroit des structures en charge des frontières

- Inclure le cyberespace dans la gouvernance des frontières

- Renforcer les capacités des acteurs frontaliers dans le domaine de la cybercriminalité

- Associer impérativement les spécialistes et techniciens des TIC dans les réflexions et orientations en matière de politique de gestion des frontières

- Créer des espaces d'excellence pour une meilleure connaissance du droit des frontières

- Mettre en place des réseaux de journalistes professionnels des frontières

- Mettre en place des réseaux d'experts en matière de lutte contre la cybersécurité

les participants venus de l'extérieur et le commissariat général après la visite balnéaire qui a mis un terme à la 1ere édition de Abidjan Border Forum

IV

SYNTHESE DE L'EXECUTION DU BUDGET GESTION 2022

1) SYNTHÈSE

Dans le cadre de la gestion budgétaire de l'année 2022, la dotation reçue par la Commission Nationale des Frontières de la Côte d'Ivoire (CNFCI) lui a permis d'ouvrir de nouveaux chantiers dans le cadre de la coopération transfrontalière mais aussi d'assurer la poursuite des actions entamées depuis 2021 avec les commissions sœurs.
Les activités menées au titre de l'exercice 2022 sont les suivantes :

- Les travaux d'élaboration de la Politique Nationale de Gestion des Frontières Intégrées ;

- Les recherches documentaires internes et conjointes entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso ;

- La poursuite des activités de la Commission Mixte Paritaire avec le Burkina Faso et la Guinée ;

- L'installation de la Commission Technique Mixte de réaffirmation des frontières terrestres et matérialisation de la frontière maritime entre la Côte d'Ivoire et le Ghana ;

- Le démarrage des travaux de la maison de bon voisinage et de l'intégration à NOE ;

- La Tenue de la Journée Africaine des Frontières à NOE ;

- L'organisation de la première édition de « Abidjan Border Forum ».

Le présent rapport d'exécution budgétaire découle des activités liées aux domaines ci-dessus cités.

Il analyse le point d'exécution budgétaire figurant dans les tableaux référencés ci-dessous à travers le rappel des ressources et des emplois inscrits au budget 2022 ainsi que les niveaux d'exécutions au 31 décembre 2022. Les explications et commentaires viennent justifier les écarts aussi bien pour la mobilisation des ressources que pour la consommation des crédits.

Au titre de l'année budgétaire 2022 les ressources sont relatives :

- Au transfert de fond reçu du budget ;

- A l'appui reçu de Partenaires Techniques et Financiers (PTF), notamment la GIZ, ICPMD et le PNUD.

Le tableau ci-après retrace les ressources obtenues au titre de chacune de ces rubriques ainsi que leur niveau de consommation au 30/12/2022.

Tableau de la mobilisation des ressources et de leurs niveaux de consommation

Ressources	Montant Obtenu	Montant Consommé	Niveau de consommation du budget
Part Financement Gouvernement	1 532 692 305	1 532 513 305	100,0%
Part Financement PTF	220 044 042	215 214 060	97,8%
Part Financement PTF (GIZ)	157 472 082	152 642 100	96,9%
Financement Direct	157 472 082	152 642 100	
Part Financement PTF ICPMD	42 832 600	42 832 600	100,0%
Financement Direct	42 832 600	42 832 600	
Part Financement PTF (PNUD)	19 739 360	19 739 360	100,0%
Financement Direct	19 739 360	19 739 360	
TOTAL	1 752 736 347	1 747 727 365	99,7%

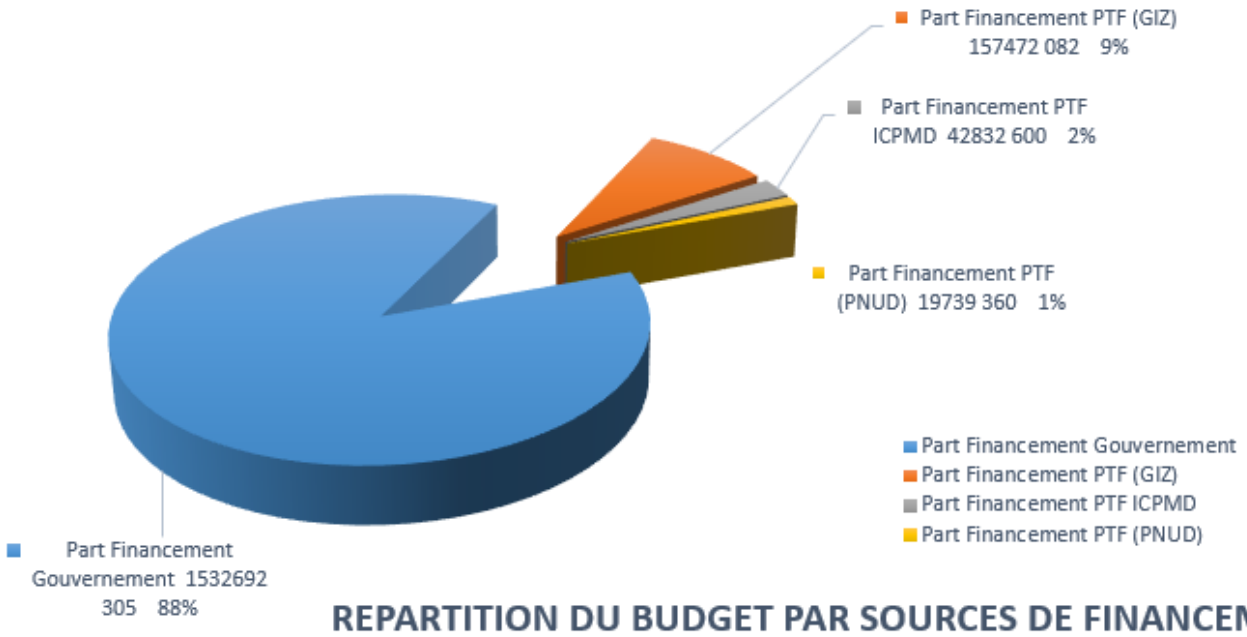

REPARTITION DU BUDGET PAR SOURCES DE FINANCEMENT

2) AU TITRE DES EMPLOIS

Au 31 Décembre 2022, le taux global de consommation des crédits sur le budget s'élève à 99,7%. Une analyse des raisons expliquant ce taux est présentée par section inscrite au budget.

3) DÉPENSES ORDINAIRES

3.1 - LES INVESTISSEMENTS

Cette section comprend les investissements liés aux immobilisations dont la commission s'est dotée au titre de l'exercice 2022.

Il s'agit notamment principalement des immobilisations corporelles, des dépenses liées à l'aménagement complémentaire du cadre de travail, des matériels et mobiliers de bureau, des matériels informatiques et de moyen de mobilité pour les missions des équipes de la CNFCI.

3.2 - LE FONCTIONNEMENT

- Sous-section charges de fonctionnement

Cette sous-section, quant à elle comprend les charges courantes de fonctionnement de la CNFCI au titre de l'exercice 2022.

Le tableau ci-dessous met en évidence les crédits alloués aux dépenses et aux réalisations au 31 Décembre 2022

Tableau des dépenses

Rubrique	Dotation	engagement	Engagement payé	Taux
Investissement	242 000 000	242 000 000	242 000 000	15,79%
Charge de personnel	273 644 599	273 465 599	273 465 599	17,85%
Achat de biens et services	1 017 047 706	1 017 047 706	1 017 047 706	66,36%
TOTAL	**1 532 692 305**	**1 532 513 305**	**1 532 513 305**	**99,99%**

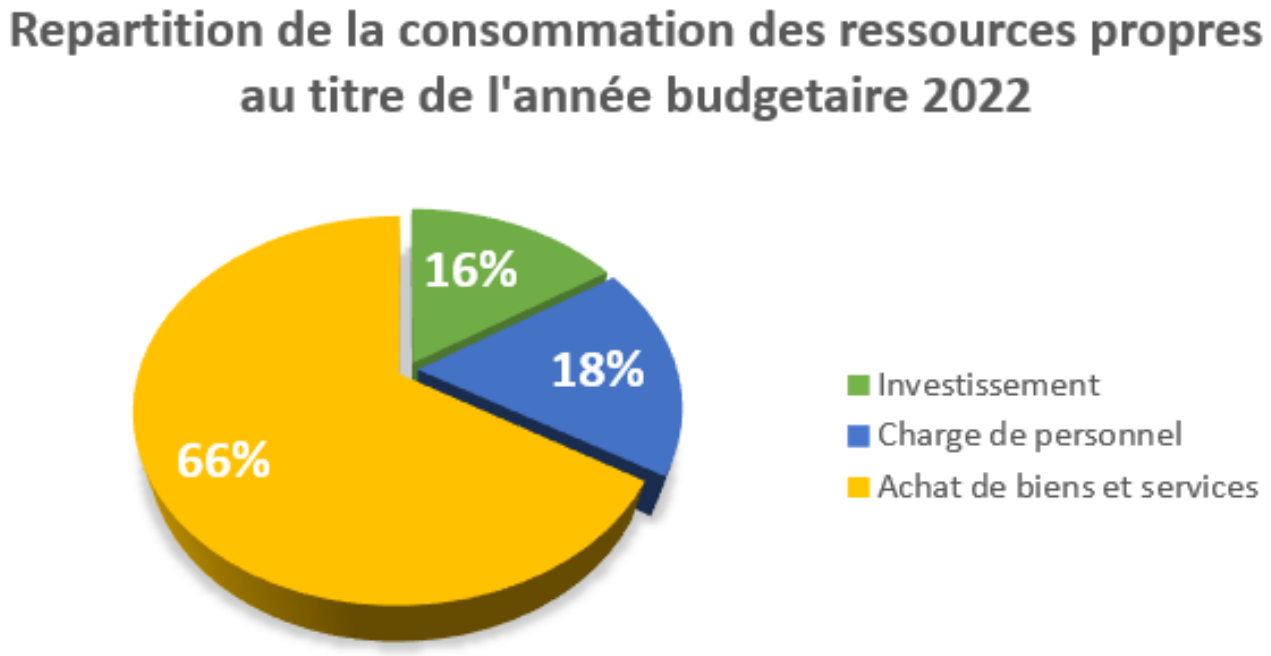

3.3 - ACTIONS MENÉES AUX FRONTIÈRES

Cette année 2022 a été consacrée principalement aux travaux d'élaboration de la Politique Nationale de Gestion Intégré des Frontières de la Côte d'Ivoire, à l'organisation de la Première édition de Abidjan Border Forum et à la continuité des actions de coopération transfrontalière avec le Burkina-Faso, le Ghana et la Guinée. Ces activités de coopération transfrontalières pour l'essentiel ont été réalisées avec l'appui de Partenaires Techniques Financiers, notamment la GIZ.

V

ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE LA COMMISSION

L'année 2022 a été principalement celle de l'élaboration de la PNGIF CI et de l'organisation de la première édition de Abidjan Border Forum.

Toutefois, le faible taux de ressources disponibles n'a pas permis à la CNFCI de mener toutes les activités comme prévu. Les ressources mobilisées par la CNFCI au cours de cet exercice sont essentiellement composées des :

- Transferts de fond du Budget (88%),
- Appuis apportés par la GIZ (09%),
- Appuis apportés par ICPMD (02%),
- Appuis apportés par le PNUD (01%).

La CNFCI étend la dernière-née des commissions de la sous-région, elle a besoin d'une bonne autonomie financière pour assurer la réalisation de ses activités afin d'atteindre ses objectifs. La performance de la Commission dépend de sa capacité à mener des actions de surveillance, de coopération transfrontalière, de démarcations, de développement et de sensibilisation dans les zones frontalières à l'endroit des populations. Pour ce faire, la CNFCI doit se doter d'un espace de travail adéquat et renforcer son équipe en central et dans les différentes régions frontalières.

Ainsi, le renforcement des capacités de la CNFCI doit se poursuivre en investissement par le renforcement des moyens de mobilité et l'amélioration de son cadre de travail par l'acquisition d'un siège. Il est nécessaire que la CNFCI soit dotée de moyens humains suffisants. Le nombre insuffisant de personnel constitue un véritable handicap pour la commission.
Les activités communicationnelles et de visibilité doivent se poursuivre afin de mieux faire connaitre la CNFCI à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Au 31 décembre 2022, le niveau de réalisation des indicateurs de performance retenus est essentiellement :

- L'état des lieux des zones frontalières
La collecte de ces données se poursuit à travers des études menées par un cabinet d'étude national avec l'appui des démembrements de l'administration notamment le corps préfectoral.

Le développement d'une application de collecte automatisé est nécessaire pour assurer la continuité de cette collecte.

- Le recrutement du personnel
Cette année la dotation obtenue a permis d'entamer le recrutement du personnel additionnel. Ce recrute-

ment doit se poursuivre au cours de l'exercice suivant pour renforcer notre équipe.

- L'aménagement de l'espace de travail

La dotation obtenue a permis l'installation d'un conteneur aménagé qui servira de salle d'archives et de terminer l'aménagement des autres espaces de travail. Cependant, l'espace de travail de la CNFCI reste très restreint et ne permet pas de meilleures conditions de travail. D'où la necessité d'acquérir un siège.

- Nombre d'accords, de conventions de voisinage avec les pays limitrophes

La signature des accords avec les pays limitrophes s'inscrit dans le cadre du partenariat avec la GIZ. A ce jour, sur les cinq (05) pays frontaliers, la CNFCI a ratifié des accords de coopération transfrontalière avec trois (03) :

- Le Burkina Faso ;
- La Guinée ;
- Le Ghana.

- Nombre d'initiatives de coopération transfrontalière appuyées

Ces rencontres permettent aux populations d'échanger, de coopérer et de cohabiter pour effacer à terme cette ligne artificielle devenue une barrière entre les deux peuples.

La réalisation de ces activités a commencé avec l'appui de notre partenaire GIZ dans la zone frontalière entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso.

- La formation des agents

L'insuffisance de dotation budgétaire n'a pas permis de mettre en place un programme de formation pour le personnel d'une part et d'autre part pour les acteurs et parties prenantes dans le processus de matérialisation de nos frontières.

VI

DIFFICULTES ET RECOMMANDA-TIONS

1- DIFFICULTÉS

L'exécution budgétaire 2022 a connu quelques difficultés dans sa mise en œuvre, notamment :

- La procédure de passation de marché qui a connu un changement de procédure au cours de l'année 2021 ;

- L'insuffisance de personnel dans certains départements tels que celui de la Finances, du Budget, du personnel et de la formation ;

- La non réalisation de certaines activités due à l'insuffisance de dotation ;
- L'insuffisance de l'espace de travail pour le personnel ;

2- RECOMMANDATIONS

Afin de faciliter la réalisation de ses missions, il faut :

- Doter la commission d'un budget suffisant pour la finalisation des activités de coopérations transfrontalières, de démarcation et de délimitation des frontières ;

- Renforcer la capacité de la CNFCI en ressources humaines ;
- Renforcer la capacité de mobilité de l'équipe de la CNFCI pour faciliter la réalisation de ses missions ;

- Mettre en synergie toutes les Administrations intervenant dans l'espace frontalier ;

- Rechercher plus de Partenaires Techniques pour appuyer nos actions dans les espaces transfrontalières.

VII

ANALYSE DES ACTIVITES MENEES AU REGARD DE LA STRATEGIE DE L'UNION AFRICAINE

Les activités du secrétariat exécutif de la CNFCI ont comme cadre de référence la stratégie 2020 pour la gouvernance des frontières de l'Union Africaine. Cette stratégie identifie cinq (05) domaines communément appelés piliers comme énoncé dans le tableau ci-après.

Développement de capacités pour la gouvernance des frontières	16,22%
Prévention des conflits, sécurisation des espaces frontaliers et transfrontaliers	40,54%
Mobilité, migration et facilitation du commerce	5,41%
Gestion coopérative des frontières	24,32%
Développement des zones frontalières et engagement communautaire	13,51%
	100%

Le graphique ci-dessous présente de manière synthétique l'ensemble des initiatives du Secrétariat Exécutif de la CNFCI au cours de l'année 2022.

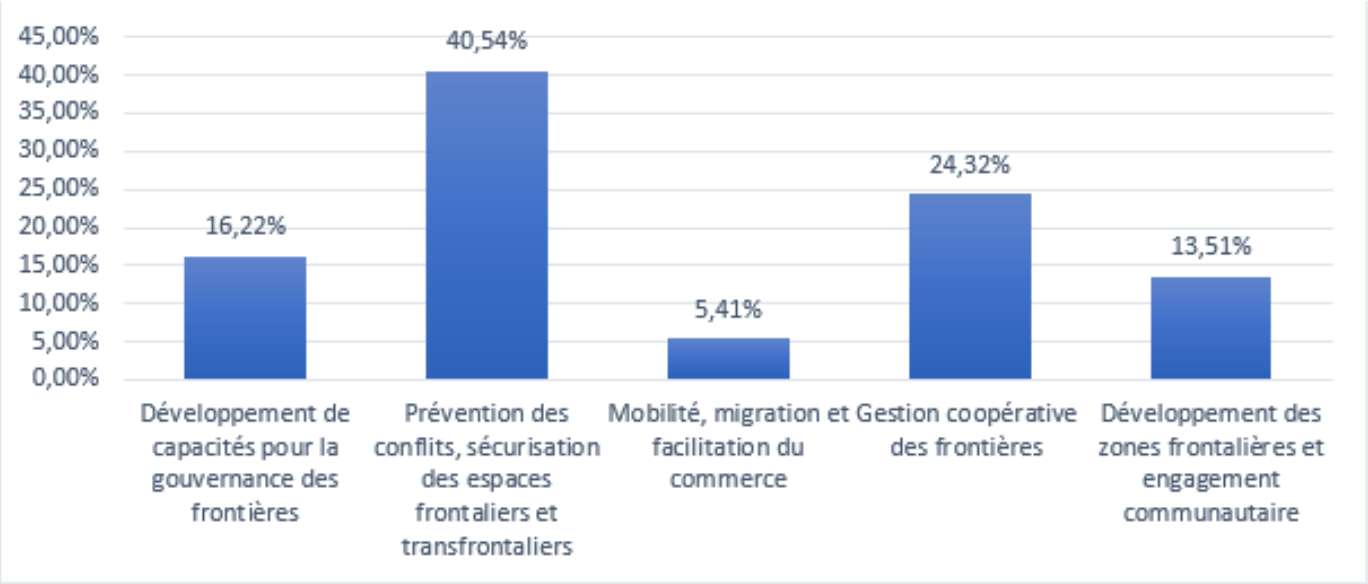

LE PILIER 1 est relatif au développement des capacités pour la gouvernance des frontières. L'objectif visé par ce pilier est le renforcement des capacités de toutes les parties prenantes pour une meilleure gouvernance des frontières. Dans cette perspective, le secrétariat exécutif de la CNFCI a organisé ou co-organisé six grandes activités. Ces 6 activités représentent, 22% du total des activités de la CNFCI. Les séances de renforcement de capacités sur des problématiques en lien avec la gestion des frontières ont touché un grand nombre d'acteurs. Les autorités préfectorales, les autorités administratives, les élus locaux, les autorités coutumières, La société civil, les associations, ont vu leurs capacités renforcées sur des thématiques telles que : la délimitation/démarcation, la transhumance, la libre circulation des biens et des personnes, l'extrémisme violent….

LE PILIER 2 concerne la prévention des conflits, et la sécurisation des espaces frontaliers et transfrontalier. L'objectif visé par ce pilier est de prévenir et de résoudre pacifiquement les conflits frontaliers et de s'attaquer aux menaces transfrontalières, à la criminalité et à l'insécurité. La délimitation et la démarcation dont la somme forme le processus de matérialisation apparaissent comme deux éléments centraux dans la préservation de la paix et la sécurité dans les zones frontalières. Au titre de ce pilier, le secrétariat exécutif de la CNFCI a organisé ou co-organisé 14 activités soit 40,54% du total de ses activités. Ces activités englobent toutes les activités de délimitation, démarcation et réaffirmation des frontières entamées avec les pays voisins. Ce pilier intègre également les nombreuses activités de sensibilisation à la cohabitation pacifique, le financement d'étude en lien avec des problématiques sécuritaires dans les zones frontalières de la Côte d'Ivoire.

LE PILIER 3 quant à lui se rapporte à la mobilité, la migration et la facilitation du commerce. Ce pilier à pour principal objectif de transformer les frontières de barrières en passerelles en facilitant la mobilité transfrontalière légale, la migration et le commerce. En lien avec le PNUD et le Secrétariat du Comité National ZLECAf, le Secrétariat Exécutif de la CNFCI a organisé une série de mission dans le but de promouvoir et de sensibiliser les acteurs frontaliers sur les instruments régionaux en matière de liberté, de circulation des personnes et des biens. Regroupées en deux série de tournées, ces activités représentent 5,41% du total des activités du secrétariat exécutif de la CNFCI au cours de l'année 2022.

LE PILIER 4 relatif à la gestion coopérative est sans nul doute la composante qui caractérise le mieux la gestion des frontières. L'objectif principal de ce pilier vise à équilibrer les mouvements libres et légaux des personnes de part et d'autre des frontières avec la prévention des activités illégales et l'insécurité, grâce à des arrangements conjoints efficaces. Tout se fait de manière concertée aussi bien au niveau national (coordination) qu'avec les pays voisins (coopération transfrontalière), car les problématiques frontalières sont transversales et transfrontalières. Aucune initiative de gouvernance des frontières ne peut réussir si elle ne prend pas en compte les caractères transfrontaliers et transversaux des des problèmes aux frontières. Au titre de ce pilier, le Secrétariat Exécutif de la CNFCI a organisé en lien avec des structures nationales et les structure des pays voisins, onze activités, soit 24,32% du total des activités réalisées au cours l'année de 2022.

Enfin **LE PILIER 5** porte sur le développement des zones frontalières et l'engagement communautaire. Ce pilier a pour principal objectif d'améliorer la sécurité humaine en assurant la participation des communautés à la gouvernance des frontières. Au titre de ce pilier, le Secrétariat Exécutif de la CNFCI a organisé 5 grandes initiatives qui représentent 13,51% du total des initiatives de 2022. Ces initiatives ont porté sur une amélioration de l'offre de service socioéconomique de base dans les zones frontalières mais aussi des activités susceptibles d'influencer positivement le revenu des populations frontalières.

VIII

DÉFIS ET PERSPECTIVES

Le défi qui se présente à la CNFCI est l'adoption du document de politique nationale de gestion intégrée des frontières de la Côte d'ivoire et son plan d'actions par le Parlement.

Cela passe inéluctablement par sa validation par le Premier Ministre et par le conseil des ministres.

Ensuite, la mise en œuvre du plan d'actions et de ses outils préalables sera abordée.

Pour y parvenir, une stratégie de mobilisation des ressources aux niveaux national et international sera mise en place. Elle comprendra les éléments suivants :

• La cartographie des principaux partenaires potentiels et de leurs domaines d'actions ;

• La définition des objectifs et des mécanismes de mobilisation des ressources dans le temps en lien avec la communication

• La production des dossiers techniques : fiches par action, fiche-projet,…

• Le Plaidoyer et la négociation avec les partenaires

• La Réalisation d'actions de mobilisation commune des ressources (tables rondes, …)

En termes de perspectives, il faut mentionner :
- la ratification de la Convention de Niamey sur la Coopération Transfrontalière ;

- l'installation de la Commission Technique Mixte de Réaffirmation de la Frontière Terrestre et de Délimitation de la Frontière Maritime Côte d'Ivoire-Libéria suivie du démarrage de ladite Commission ;

- la finalisation du tracé théorique frontière Côte d'Ivoire-Burkina Faso ;

- la reprise des activités de matérialisation de la frontière et de coopération transfrontalière avec le Mali ;

- La signature de l'accord-cadre de coopération transfrontalière entre la Côte d'Ivoire et le Libéria ;

- la validation bilatérale de l'accord-cadre de coopération transfrontalière entre la Côte d'Ivoire et le Mali d'une part et entre la Côte d'Ivoire et le Ghana d'autre part.

CONCLUSION

Au terme de ce rapport, il convient de retenir d'emblée que la Commission Nationale des Frontières de la Côte d'Ivoire (CNFCI) a pu réaliser au cours de l'année 2022 plusieurs activités pour une meilleure gouvernance et le bien-être des populations aux frontières, notamment :

- La commémoration conjointe de la journée africaine des frontières avec le Ghana à Noé en Côte d'Ivoire et à Elubu au Ghana marquée par des consultations gratuites, des appuis médicaux et la remise d'infrastructures ;

- L'organisation de la première édition du forum international biennal « Abidjan Border Forum » qui a abouti à la décision unanime des participants de faire d'Abidjan, la capitale des frontières d'Afrique,

-Les actions de renforcement de la résilience des populations frontalières et de la présence de l'État dans les régions du Bounkani, du Tchologo, du sud Comoé et du Bafing ;

- La validation technique du projet de la Politique nationale de gestion intégrée des frontières de la Côte d'Ivoire et de son plan d'actions budgétisé sur 10 ans, désormais cadre référentiel pour la gouvernance des frontières terrestres, maritimes et aériennes ivoiriennes.
En plus, des activités visant à accélérer le processus de délimitation, démarcation et réaffirmation des frontières avec les pays voisins, ont été mises en oeuvres celles visant à renforcer la coopération transfrontalière avec ces pays et la coopération avec les structures étatiques et non étatiques ont été mises en œuvre.

Enfin, des séances de renforcement des capacités des acteurs frontaliers ont également été conduites.
L'année 2023 verra donc logiquement le début de la mise en œuvre de la politique nationale de gestion des frontières de la Côte d'Ivoire après son adoption par le parlement.

Pour y parvenir, la contribution des institutions de la république , du Gouvernement , des partenaires au développement, des acteurs frontaliers étatiques et non étatiques permettra d'amorcer sereinement sa mise en œuvre.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION ***8***

I- PRÉSENTATION DE LA CNFCI ***10***

I.1- Le contexte de création de la CNFCI 11

I.2-Les missions de la commission 12

I.3- Le rôle du Secrétariat Exécutif 12

I.4-Nos partenaires 14

I.5- L'organisation de la commission 15

I.6- Les secteurs d'intervention 16

II- RÉSULTATS D'ÉTUDES SUR LA RÉGION DU TCHOLOGO ***17***

Ii.1) Introduction 19

ii.1.1. Contexte 19

ii.I.2. Objectif général 19

ii.I.3. Objectifs spécifiques 19

ii.I.4. Attentes 19

ii.2) Caracteristiques de laregion du tchologo 20

ii.3) Synthese des besoins prioritaires des populations 21

ii.4) Conclusion 22

III- ACTIVITES MENÉES AU COURS DE L'ANNEE 2022 ..... ***23***

III.1) L'ELABORATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE GESTION INTÉGRÉE DES FRONTIÈRES 24

Iii.1-1) La vision de la pngif et les orientations (projet) 25

Iii.1-1-2) La vision et la logique d'intervention 25

Iii.1-1-2) La théorie du changement 25

Iii.1-1-3) L'objectif général de la pngif 25

III.1.2) LES AXES STRATÉGIQUES DE LA PNGIF 26

III.2) LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS POUR LA GOUVERNANCE DES FRONTIÈRES 32

III.3) LA PRÉVENTION DES CONFLITS ET LA CONTRIBUTION À LA SÉCURISATION DES ESPACES FRONTALIERS ET TRANSFRONTALIERS 35

III.4) -LA CONTRIBUTION À LA MOBILITÉ, LA MIGRATION ET LA FACILITATION DU COMMERCE 40

III.5). LA GESTION COOPÉRATIVE DES FRONTIÈRES 42

III.6) LE DÉVELOPPEMENT DES ZONES FRONTALIÈRES ET L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE 45

III.7) LA COMMÉMORATION CONJOINTE DE LA JOURNÉE AFRICAINE DES FRONTIÈRES (JAF) AVEC LE GHANA 48

iii.7.1) la journee de consultations medicales, remises de forage, pompes rehabilitees et la visite des postes frontieres 49

iii.7.2) la célébration officielle de la 2ème edition 51

a) Les allocutions 51

b) La séance de sensibilisation sur les risques sanitaires et environnementaux liés à la pollution des fleuves bia et tanoé 53

c) Remise de dons suivie de l'allocution du parrain 54

III.8) L'ORGANISATION DE LA PREMIÈRE EDITION DU FORUM INTERNATIONAL « ABIDJAN BORDER FORUM » 56

iii.8.1) Sur la conférence inaugurale 58

iii.8.2) Sur le panel 1 59

iii.8.3) Panel 2 : « frontières, communication et santé » 62

Iii.8.4) Panel 3 : « sécurité juridique des frontières » 64

Iii.8.5) Les resolution et recommandations a l'issue du forum 69

a) Résolution 69

b) recommandations 69

IV- SYNTHESE DE L'EXECUTION DU BUDGET GESTION 2022 ..... ***72***

1) synthèse 73

2) au titre des emplois 74

3) dépenses ordinaires 74

3.1- Les investissements 74

3.2- Le fonctionnement 74

3.3 - Actions menées aux frontières 75

V- ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE LA COMMISSION ***76***

VI- DIFFICULTES ET RECOMMANDATIONS ***79***

1- Difficultés 80

2- Decommandations 80

VII- ANALYSE DES ACTIVITES MENEES AU REGARD DE LA STRATEGIE DE L'UNION AFRICAINE ***81***

VIII- DÉFIS ET PERSPECTIVES ***84***

CONCLUSION ***86***

CNFCI

RAPPORT ANNUEL
ANNUAL REPORT 2022